

RAPPORT ANNUEL

sur le prix et la qualité  
du **service public** de  
**prévention et gestion**  
des déchets ménagers  
assimilés.



2018

TERRITOIRE  
ZÉRO DÉCHET



GASPILLAGE



## Sommaire

### 4 Le SEMOCTOM une collectivité au service du territoire

1. Compétences
2. Gouvernance
3. Territoire
4. Chiffres clés 2018
5. Les actions menées en 2018
6. Les projets 2019

### 16 Indicateurs techniques

1. Prévention des déchets ménagers et assimilés
2. La collecte et le traitement des déchets
3. Synoptique des flux en 2018

### 38 Indicateurs financiers

1. Données budgétaires de l'année 2018
2. Indicateurs Compta-coûts

### 48 Données sociales

1. Les effectifs et emplois au Semoctom
2. La qualité de vie au travail
3. Projets 2019

## LE MOT du Président



L'année 2018 a été marquée par l'incendie du centre de transfert de Saint-Léon survenu le 03 août. Nous avons dû revoir en une nuit l'organisation du travail afin de maintenir la continuité de notre service public. Je tiens à remercier les équipes du syndicat pour leur mobilisation et leur implication dans la gestion de cette crise ainsi que les transporteurs et prestataires qui ont apporté leur aide et tout particulièrement ceux qui ont proposé leurs services spontanément dès les premières heures de cet événement dramatique.

2018 a vu également une augmentation très importante des tonnages des déchets ménagers (+ 8 % par rapport à 2017) alors que le SEMOCTOM doit répondre à des enjeux nationaux prioritaires de réduction des déchets, de renforcement du recyclage et de développement de l'économie circulaire énoncés dans la Loi de Transition Énergétique pour la Croissance Verte.

Il faut donc se donner les moyens et trouver des solutions innovantes pour pouvoir atteindre ces objectifs ambitieux, avec le souci permanent de maîtriser les coûts de traitement de nos déchets.

Exploiter de manière optimale nos sites de traitement, développer une culture de territoire commune et partagée, faire de nos déchets une ressource afin de répondre aux objectifs nationaux et aux enjeux d'économie circulaire, tel est notre engagement pour notre territoire sur les prochaines années.

Je vous laisse découvrir le contenu détaillé de ce rapport d'activité.

Très bonne lecture.

Jean-Luc LAMAISON, Président du SEMOCTOM





# LE SEMOCTOM

une collectivité  
au service d'un  
territoire

# 1. Compétences

## Prévention

- Aider à la création et au développement des recycleries sur le territoire
- Soutenir les initiatives locales et les actions éco-responsables en matière de réduction des déchets et d'économie circulaire
- Mettre à disposition des outils permettant d'éviter la production de quantités significatives de déchets
- Accompagner les expériences de réduction ou de valorisation in situ des déchets

## Collecte des déchets

- Collecte des déchets ménagers de l'ensemble des foyers
- Collecte des déchets assimilés des professionnels
- Collecte sélective en porte à porte et en apports volontaires
- Collecte sur les déchèteries

## Traitement des déchets

- Transport des déchets ménagers et assimilés vers le centre de transfert de St-Léon (sauf transport direct) puis vers les centres de traitement et/ou de valorisation
- Traitement des déchets ménagers et assimilés collectés sur le territoire conformément à la législation: valorisation des déchets issus des collectes sélectives (centre de tri...).

# 2. Gouvernance

Le SEMOCTOM est administré par un Comité Syndical composé de 56 délégués. Ces délégués sont les représentants élus par les conseils communautaires des Communautés de Communes et Communauté d'Agglomération membres. Les décisions sont prises par l'assemblée délibérante du syndicat à l'unanimité ou à la majorité.

Le Comité Syndical élit un Président, les Vice-Présidents et un Bureau.

**56** DÉLÉGUÉS

BUREAU: **24** MEMBRES

**7** VICE-PRÉSIDENTS



**M. LAMAISSON**  
Président



**M. SEIGNEUR**  
1<sup>er</sup> Vice-Président  
en charge de  
la Commission des sites



**M. AUBY**  
Vice-Président en charge  
de la Commission Prospective/Développement



**M. FERRER**  
Vice-Président en charge  
de la Commission  
Collecte/Exploitation



**M. BARGUE**  
Vice-Président en charge  
de la Commission  
des Finances



**M. LATASTE**  
Vice-Président en charge  
de la Commission  
Redevances.



**M. LEVEAU**  
Vice-Président en charge  
de la Commission  
d'Appels d'Offres



**M. CHERRIER**  
Vice-Président en charge de la  
Commission Environnement/  
Communication/Prévention

### 3. Territoire

La densité de population sur le territoire du SEMOCTOM est de 163 habitants au km<sup>2</sup> tandis que celle de Bordeaux est supérieure à 4 500 habitants au km<sup>2</sup>. L'habitat est essentiellement péri-urbain et semi-rural. Le taux d'habitat collectif est faible (inférieur à 5%).

#### CHANGEMENT DE PÉRIMÈTRE

Intégration de la commune de Lignan-de-Bordeaux au 1<sup>er</sup> janvier 2018 (808 habitants).

Changement de CDC pour 2 communes : Les communes de Cardan et d'Escoussans ont quitté la CDC du Créonnais pour rejoindre la CDC Convergence Garonne.

#### Population

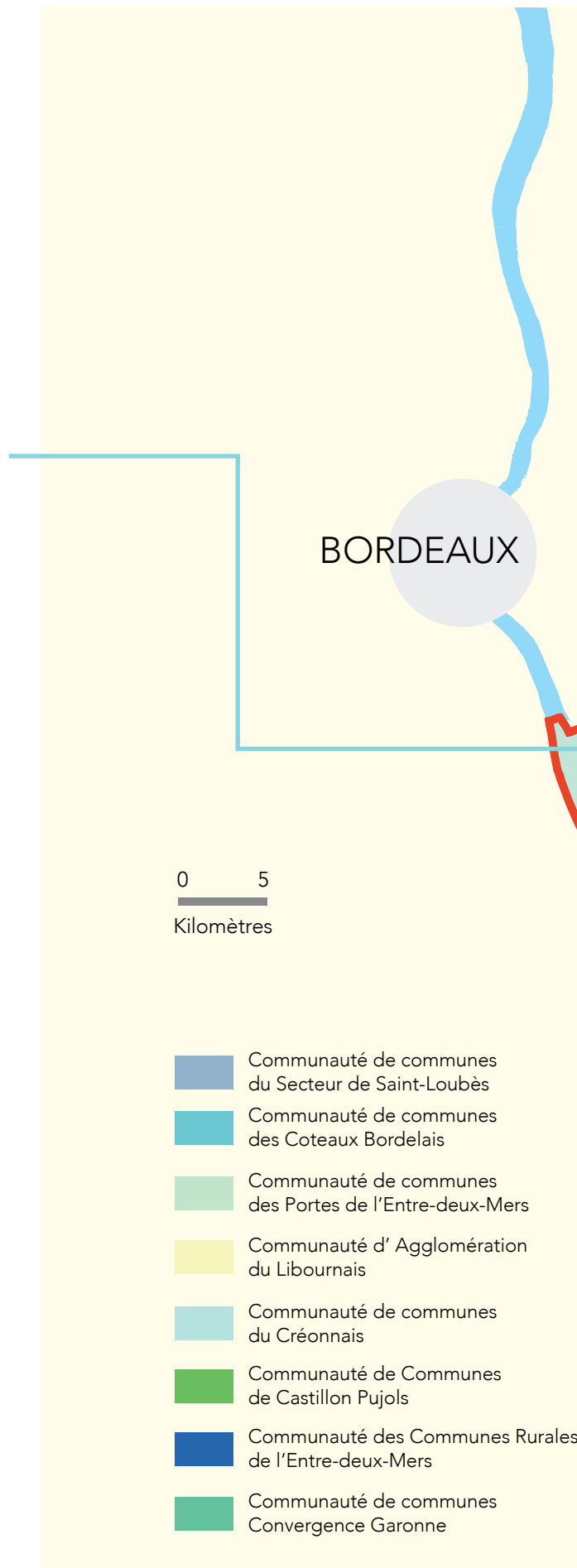
#### UNE POPULATION EN CONSTANTE AUGMENTATION

	2017	2018	Évolution
Population INSEE	103 140	104 028	+ 0,86%
Population desservie au 31/12/2018 *	106 319	108 628	+ 2,17%

\* Population municipale INSEE (N-3) + habitants des nouveaux lotissements construits sur les années N-3, N-2, N-1 et pendant l'exercice en cours qui ont fait l'objet de conventions.

Cette population est prise en compte pour le calcul des ratios techniques et financiers.

## 7 COMMUNAUTÉS DE COMMUNES (CDC) ET 1 COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION (CA)





## 4. Chiffres clés 2018

### Territoire



**108 628** HABITANTS  
(population desservie au 31/12/2018)



**1** CENTRE DE TRANSFERT



**86** COMMUNES  
réparties sur 7 CDC et 1 CA



**6** DÉCHÈTERIES

### Résultats



**601** KG/AN/HAB DE DÉCHETS TRAITÉS



**26 %** TAUX D'ÉQUIPEMENT COMPOSTEURS



**644** COMPOSTEURS DISTRIBUÉS



**61** ANIMATIONS RÉALISÉES



**5 750** PERSONNES SENSIBILISÉES  
à la prévention et aux déchets



**96** ENTREPRISES SENSIBILISÉES

### Données techniques

#### COLLECTE



**65 320 T** DE DÉCHETS COLLECTÉS



**+ 15 %** DES DÉCHETS MÉNAGERS ET ASSIMILÉS (DMA)  
depuis 2010 en kg/an/hab

#### VALORISATION



**48 %** RECYCLAGE  
27 % matière et 21 % organique

**18 %** ENFOUISSEMENT



**34 %** VALORISATION ÉNERGÉTIQUE



## Données sociales (au 31/12/2018)

**137** AGENTS**82 %** D'HOMMES **18 %** DE FEMMES

## Données financières

**15 814 232,67 €** DÉPENSES RÉELLES  
DE FONCTIONNEMENT ET D'INVESTISSEMENT**6,77 %** TAUX D'ÉPARGNE BRUT**7,3 ANS** CAPACITÉ DE DÉSENDETTEMENT**89,55 € HT** COÛT AIDÉ PAR HABITANTOBJECTIFS CODEC À 2019  
BASE 2015**- 3 %**  
DES DMA (hors gravats) à 2019**88 %** TAUX  
DE VALORISATION**2** DÉMARCHES D'EIT  
CRÉÉES

RÉSULTATS 2018

**+ 7,75 %**  
(BASE 2015)**81,05 %** TAUX  
DE VALORISATION**1** DÉMARCHE D'EIT

## 5. Les actions menées en 2018

### Territoire zéro déchet zéro gaspillage - année 3

Une année de forte sensibilisation

#### «Tous en boîtes»

Afin de réduire la consommation d'emballages jetables, le SEMOCTOM a mené au mois d'octobre une opération de sensibilisation du grand public avec le concours des commerçants de proximité et des commerçants ambulants sur les marchés du territoire de l'Entre-deux-Mers.

**Objectif pour les commerçants:** les convaincre d'accepter de servir directement leurs clients dans des contenants réutilisables et propres (bocaux en verre, boîtes en plastique, sacs en tissu, panier...).

Le SEMOCTOM a fourni aux commerçants volontaires un autocollant à apposer sur leurs vitrines / étals signalant leur engagement dans cette opération. Les commerçants participants sont référencés dans une liste consultable sur le site du SEMOCTOM ([www.semocotom.com](http://www.semocotom.com))

**Objectif pour les habitants:** les convaincre de s'équiper de contenants réutilisables pour faire leurs courses.

L'équipe des animateurs du SEMOCTOM déguisés en légumes géants a distribué gratuitement aux habitants sensibilisés un premier kit de courses constitué d'un sac shopping boule, de 4 pochons fruits et légumes en tissu réutilisables et d'une boîte en organisant des jeux et des animations.

**127** COMMERÇANTS ITINÉRANTS ENGAGÉS SUR LES MARCHÉS ET

**23** COMMERÇANTS (DE BOUCHE) MOBILISÉS

**8 ANIMATIONS** SUR LES MARCHÉS DU TERRITOIRE ENTRE LE 29/09 ET LE 27/10/2018

**400 PERSONNES** SENSIBILISÉES



Animations sur les marchés





### Distribution gratuite de compost

Afin de renforcer le développement du compostage sur le territoire, le SEMOCTOM a organisé deux distributions gratuites de compost sur les déchèteries de Saint-Loubès, Saint-Léon et de Béguey à l'occasion de la journée de la Terre le 21 avril et lors de la Semaine Européenne de Réduction des Déchets au mois de Novembre.

**270 PERSONNES**  
SENSIBILISÉES  
**90 TONNES**  
DISTRIBUÉES



### Ouverture des zones de gratuité

Les zones de réemploi, dont l'objectif est de favoriser la réutilisation des objets dans une logique d'économie circulaire, ont également été ouvertes et animées lors des semaines européennes de développement durable et de réduction des déchets. L'association RIZIBIZI RECYCLERIE, partenaire du SEMOCTOM est intervenue sur la déchèterie de Saint-Léon en réalisant une journée de sensibilisation et de loisirs créatifs.

Ces deux animations ont été l'occasion de conduire des actions de sensibilisation et de prévention auprès des usagers sur la gestion et la réduction des déchets (distribution de stop-pubs, composteurs, guides thématiques élaborés par le Département de la Gironde...).

**540 PERSONNES**  
SENSIBILISÉES.

**1,7 TONNES**  
QUANTITÉS DÉTOURNÉES



**4** RENCONTRES

**96** ENTREPRISES  
SENSIBILISÉES

**3** ENTREPRISES ENGAGÉES  
SUR UN PARCOURS  
D'ACCOMPAGNEMENT  
INDIVIDUEL.

Partenariat avec la CCI de Bordeaux

Le SEMOCTOM a signé en Mars 2018 une convention de partenariat avec la CCI de Bordeaux afin de mettre en œuvre un programme d'animation et d'accompagnement pour déployer l'économie circulaire vers les acteurs économiques du territoire. La CCI a animé 3 ateliers de sensibilisation pour les entreprises : tri des 5 flux, maîtrise des coûts, biodéchets et 1 rendez-vous d'affaires sur l'Écologie Industrielle et Territoriale. La CCI a également lancé une étude sur les Déchets d'Activité des Entreprises (DAE) pour identifier les gisements et les solutions envisagées.



## Préparation du projet contrôle d'accès

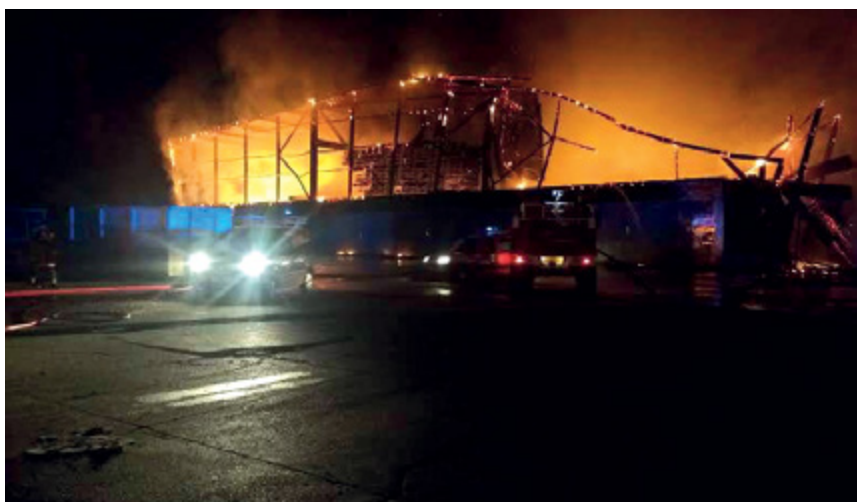
Des travaux d'aménagement et d'équipement des déchèteries ont été réalisés pour la mise en œuvre du contrôle d'accès : barrières automatisées, bornes d'accès, ordinateurs... Sur 3 déchèteries des travaux de plus grande ampleur ont été nécessaires :

- **Déchèteries de Saint-Caprais et de Béguéy** : installation de pont bascule
- **Déchèterie de Saint-Germain-du-Puch** : création d'une nouvelle entrée et réaménagement de la circulation interne

La communication auprès des habitants et des entreprises a été lancée mi-octobre avec l'aide des communes. Des formations ont été organisées en septembre pour les agents communaux et les agents d'accueil en déchèterie. La mise en œuvre du projet a nécessité un renforcement des équipes en accueil et en saisie au siège administratif et sur les déchèteries.

La mise en service a été réalisée le 02 janvier 2019.

**12 926** SEMOCODE  
ENVOYÉS AU 31/12/2018



## Incendie du centre de transfert

Cet événement, survenu dans la nuit du 03 Août 2018, a entraîné des surcoûts d'exploitation par la nouvelle organisation définie par la DREAL : transfert dans la journée des déchets collectés, stockage du bois en extérieur et aucun stock dans l'enceinte du centre de transfert autorisé.

La réorganisation des tournées a amené à des augmentations de kilomètres parcourus et des heures de travail supplémentaires. De la location a été nécessaire pour remplacer les engins endommagés le temps d'en acquérir de nouveaux.

Le surcoût d'exploitation s'établit à 38 k€/mois et sera à supporter sur toute l'année 2019 le temps de revoir l'organisation et la construction d'un nouvel équipement.

Aucun impact n'a été perçu par les habitants durant toute la phase de réorganisation. La qualité du service public a pu être ainsi garantie et maintenue.

## 6. Les projets 2019

### Mise en service du contrôle d'accès en déchèterie

Au-delà de la préparation et des travaux réalisés en 2018, l'année 2019 sera celle de l'application et de l'analyse des données pour permettre un ajustement des règles fin 2019.

La mutation des métiers de gardien de déchèterie vers agents d'accueil pour des missions de conseil et de contrôle du tri est amorcée et devra se confirmer durant l'année.

Ce projet devrait permettre de réserver l'usage des équipements aux habitants du territoire et de maîtriser l'évolution des tonnages (voire même les diminuer).





## Déploiement de Oprévert

Lauréat de l'appel à projets, le SEMOCTOM déploiera les actions programmées: développement des plateformes de broyage de branchages au niveau communal pour répondre aux problématiques de fin de brulage, d'interdiction d'utilisation des produits phytosanitaires et de gratuité des apports. Pour réaliser le service de broyage, un broyeur a été acheté pour un investissement de 97 k€.

Ce projet sera aussi l'occasion d'expérimenter avec des acteurs locaux (maraîchers et communes) des plateformes de compostage de proximité.

## Lancement d'une expérimentation de collecte séparée des biodéchets

En Janvier 2020, les 3 communes de la communauté de communes du secteur de Saint-Loubès verront leur schéma de collecte profondément modifié avec la collecte des restes alimentaires en porte à porte. Cette expérimentation est une opportunité pour détourner de l'incinération, 30% du poids des poubelles grises. En effet, les restes alimentaires, une fois collectés séparément deviennent un amendement organique précieux pour nos sols. Cette collecte sera déployée avec des moyens et des ressources optimisés: collecte robotisée bi compartimentée. Par ailleurs, ce projet répond à une réglementation nationale et européenne de tri à la source des biodéchets d'ici 2024.

L'OBJECTIF DU PROJET EST DE DÉTOURNER DES DÉCHÈTERIES

**6 000 TONNES**  
DE VÉGÉTAUX SUR 3 ANS

## Construction d'un nouveau centre de transfert

Une étude d'Assistance à Maitrise d'Ouvrage (AMO) pour revoir l'organisation des activités de transfert et imaginer les nouveaux équipements sera menée en 2019. Elle doit aboutir au choix d'un maître d'œuvre courant 2019 pour un démarrage des travaux fin 2019, début 2020.

## Territoire zéro déchet zéro gaspillage - année finale

L'année 2019 sera marquée par la clôture du programme d'actions « Territoire Zéro Déchet Zéro Gaspillage » et par le démarrage d'un Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA) à définir sur 6 ans.



# LES INDICATEURS

## techniques



# 1. Prévention des déchets ménagers et assimilés

La prévention est la somme de toutes les actions permettant d'éviter et de réduire la production des déchets. Les objectifs de réduction ont été fixés par la Loi de Transition Écologique pour la Croissance verte (LTECV).

## Rappel des objectifs

- - 10% de déchets ménagers et assimilés entre 2010 et 2020
- - 50% de déchets enfouis en 2025
- obligation de tri à la source des biodéchets avant 2025 (restes alimentaires...)
- atteindre 55% de recyclage, matière et organique des déchets (hors déchets dangereux et gravats) en 2020

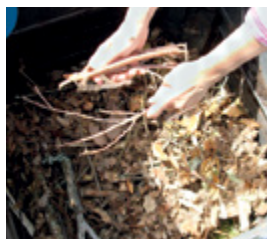
## Les actions réalisées en 2018

Le syndicat a conduit sur son territoire un programme d'actions visant à réduire les quantités de déchets collectés.

### Le compostage

Le SEMOCTOM a distribué 644 composteurs pour remplacer ceux qui n'étaient plus en bon état ou équiper de nouveaux foyers. En 2018, ce sont 26,32% des foyers qui pratiquent le compostage individuel via un équipement du SEMOCTOM. Au total sur le territoire, 28 593 habitants utilisent un composteur distribué par le SEMOCTOM.

Les retours des pesées réalisées par les foyers volontaires indiquent une moyenne de quantités détournées de la poubelle de 58 kg/an et par habitant. Sur cette base, le total détourné est estimé à 1 658 tonnes/an. En extrapolant, si la totalité des foyers compostaient 6 300 tonnes de déchets organiques seraient détournées de l'incinération.



## Le broyage des branchages

Le service de broyage des branchages pour les habitants et les communes tend à soutenir le développement du compostage en permettant d'améliorer la qualité du compost (éléments ligneux), garant d'une utilisation pérenne du composteur. Cette action promeut une gestion « sur place » des déchets, des pratiques plus naturelles de jardinage et la réduction des produits phytosanitaires. Ces temps sont des moments de sensibilisation des habitants. Le SEMOCTOM a été lauréat d'un appel à projets dont l'objectif est la réduction et la valorisation des déchets verts sur le territoire pour lutter contre l'incinération des végétaux et l'amélioration de la qualité des sols (projet OPREVERT).

Ce projet s'articule autour de plateformes communales de broyage des branchages pour une utilisation des broyats par les habitants et les communes. Il intègre des actions de promotion des haies composées d'essences locales et à pousse lente.

Le SEMOCTOM a acquis en 2018 un broyeur avec grue pour un montant de 97 188€ TTC.

## EN 2018

Volume de branches traitées (avant broyage)	Tonnes de broyats produites	Nombre de prestations
7 470* m <sup>3</sup>	139 t	166

\*Soit près de 250 camions en moins sur les routes.

## Information et mobilisation autour de la tarification incitative

3 communes appartenant à la CDC Convergence Garonne sont concernées par la redevance incitative : Lestiac-sur-Garonne, Paillet et Rions.

Dans le cadre de la Loi de Transition Énergétique pour la Croissance Verte qui prévoit un déploiement de la tarification incitative à 15 millions d'habitants en 2020 puis 25 millions en 2025, le SEMOCTOM a organisé une réunion d'information à destination des élus sur les « Tarifications Incitatives » (RI pesée/levée, TEOMI) à Targon le 14 décembre 2018.

## Les animations pédagogiques

Le SEMOCTOM conduit régulièrement sur son territoire des modules de sensibilisation en milieu scolaires et périscolaires. Le SEMOCTOM intervient à la demande des enseignants pour sensibiliser les élèves à l'environnement et à la prévention des déchets. L'opération « je trie à l'école » s'accompagne de l'élaboration d'outils d'information sur

les consignes de tri (calendriers...) et de sensibilisation (plaquettes, affichettes...). Ces interventions abordent les thèmes du développement durable (réduction des déchets à la source, bonnes pratiques de tri des matériaux recyclables et compostage individuel...).

Les séances sont centrées sur la question des gestes que les enfants peuvent réaliser (création d'un jeu baptisé « il vaudrait mieux »); ce qui permet d'associer à un certain type de produit les gestes de prévention à accomplir pour éviter l'apparition de ces déchets. Les interventions intègrent également un volet « gestion des bio-déchets » qui trouvent dans le programme une application concrète et immédiate. Le SEMOCTOM a également participé à des opérations « Nettoyons la nature » organisées par des établissements scolaires. C'est le cas du collège de Créon, de la MFR (Maison Familiale et Rurale) de La Sauve ou de l'école de Quinsac.

**15 ANIMATIONS**      **400 ENFANTS SENSIBILISÉS**





### Les éco-manifestations

En 2018, le SEMOCTOM a accompagné 73 manifestations culturelles et sportives, en apportant son soutien logistique pour la collecte sélective des déchets. Ces manifestations ont aussi été l'occasion de proposer aux habitants d'élargir leurs pratiques du tri des matériaux à recycler en dehors de leur domicile. Le SEMOCTOM a fait appel à l'association AREMACS pour accompagner les chantiers Trammasset (Le Tourne) dans leur gestion des déchets à l'occasion de la « Rencontre des Bateaux en bois et autres instruments à vent » fin juillet.

AREMACS a présenté également son « vélobroyeur » et fait participer les festivaliers de « Ouvre la Voix » au broyage des déchets alimentaires.

**245 000** GOBELETS  
ÉVITÉS GRÂCE AUX ÉCO-CUPS



**35,7 TONNES** TOTAL DES DÉCHETS COLLECTÉS  
DONT 11,87% DÉCHETS RECYCLÉS

**18,13 TONNES** DE DÉCHETS ÉVITÉS  
GRÂCE À LA PRÉVENTION

## Les résultats obtenus

**26 %** DE FOYERS  
équipés en composteurs

**644** COMPOSTEURS DISTRIBUÉS

**12 822** TOTAL DE FOYERS  
équipés depuis 2006

**-1 658** TONNES  
de matières organiques détournées

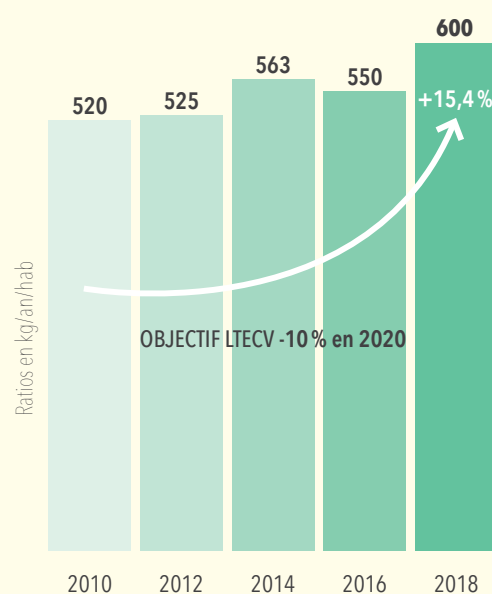
**73** ÉCO-MANIFESTATIONS  
accompagnées soit 120 000 personnes touchées

**5 750** PERSONNES  
sensibilisées à la prévention et aux déchets

**35,8** TONNES  
d'objets réemployés (zones de gratuité)

**+15,4 %** INDICE  
de réduction des déchets (base 2010)

## Évolution des DMA en kg/an/hab



## Les projets 2019

JANVIER 2019

OBJECTIF PRÉVENTION ET VALORISATION  
DES DÉCHETS VERTS (OPREVERT)

- Reprise en régie de la prestation de broyage sur les plateformes communales.
- Mise en place d'une communication sur le remplacement des essences végétales à pousse rapide pour les habitants et les services urbanisme des collectivités.

**Objectif : - 2000 tonnes de végétaux collectés en déchèterie**

ÉCOLOGIE INDUSTRIELLE ET TERRITO-  
RIALE EN NOUVELLE AQUITAINE (EITNA)

Dépôt de candidature de l'appel à projet: le 31 janvier 2019. L'objectif de ce projet est de mobiliser, construire et lancer une démarche d'EIT en Entre-deux-Mers

DÉCEMBRE 2019




PROGRAMME LOCAL DE PRÉVENTION  
DES DÉCHETS MÉNAGERS ET ASSIMILÉS  
(PLPDMA)

Une Commission Consultative d'Élaboration et de Suivi (CCES) sera mise en place fin 2019 afin de permettre l'élaboration de la planification à 6 ans des actions de prévention.

## 2. La collecte et Le traitement des déchets

### L'organisation du service

L'ensemble des collectes des déchets s'effectue principalement en régie à l'exception des ordures ménagères.

Mode d'organisation	Type de déchet	Mode de gestion	Fréquence	Mode de collecte	Transport	Traitement
 <b>PORTE À PORTE</b>	Ordures ménagères	82% en régie — 18% par prestataire privé	1 fois par semaine (85 communes) — 2 fois par semaine (1 commune)	Bacs pucés individuels ou points de regroupement	82% en régie — 18% par prestataire privé	100% PAR PRESTATAIRE PRIVÉ
	Recyclables hors verre	100% en régie	1 fois tous les 15 jours		100% en régie	
	Verre	100% en régie sur 5 communes	1 fois par mois	Bacs pucés individuels	100% en régie	
 <b>APPORT VOLONTAIRE</b>	Verre	100% en régie	—	201 PAV (1 borne pour 430 habitants)	100% en régie	
	Textile	100% par prestataire privé	—	97 PAV	100% par prestataire privé	
 <b>DÉCHETERIE</b>	Jusqu'à 19 catégories de déchets différents triés	100% en régie	—	6 déchèteries	85% en régie — 15% par prestataire privé	

## Le schéma de collecte



### COLLECTE EN PORTE À PORTE

- OMR: 1 fois par semaine
  - Recyclables (hors verre): 1 fois tous les 15 jours
- OMR: 2 fois par semaine
  - Recyclables (hors verre): 1 fois tous les 15 jours
- OMR: 1 fois par semaine
  - Recyclables (hors verre): 1 fois tous les 15 jours
- COLLECTE EN CENTRE-BOURG**
  - OMR: 2 fois par semaine
  - Recyclables (hors verre): 1 fois par semaine
- Verre: 1 fois par mois

- COLLECTE EN APPORT VOLONTAIRE sur tout le territoire**
  - Verre
  - Textile
- CENTRE DE TRANSFERT (Saint-Léon)**
- DÉCHÈTERIES**

## BÉNÉFICIAIRES DU SERVICE

48 712 foyers et 301 points de regroupement de bacs collectifs

1900 Non ménages dont :

- 86 Communes
- 33 Établissements Publics
- 4 Collèges et 1 Lycée
- 1776 professionnels



## Les ordures ménagères et résiduelles

Le flux d'OMR représente 38% des tonnages collectés. Les tonnages des OMR collectés ont augmenté de +4,5% entre 2017 et 2018 (sachant que la population de Lignan a été intégrée au 1<sup>er</sup> Janvier 2018). On peut constater une forte baisse des OMR entre 2010 et 2016 (-6% ) mais une recrudescence de la production d'OMR depuis 2017, avec la reprise économique pour atteindre en 2018 le niveau de 2010 (+0,33% entre 2010 et 2018).

Cette tendance est confirmée par l'évolution des ratios. Ils sont en baisse entre 2010 et 2016 ce qui peut être attribué aux actions menées dans le cadre du programme local de prévention et également par

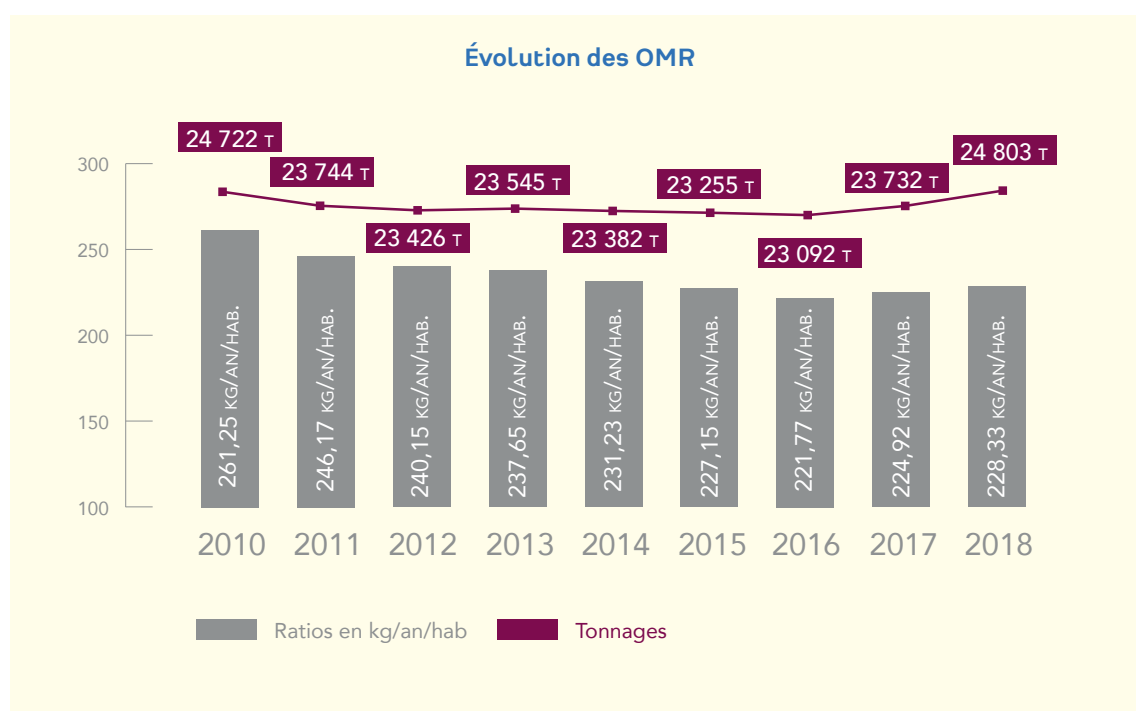
les effets induits de la crise économique sur la production de déchets. Cependant, le niveau d'OMR / habitant a connu une augmentation depuis 2017 liée à la reprise économique.

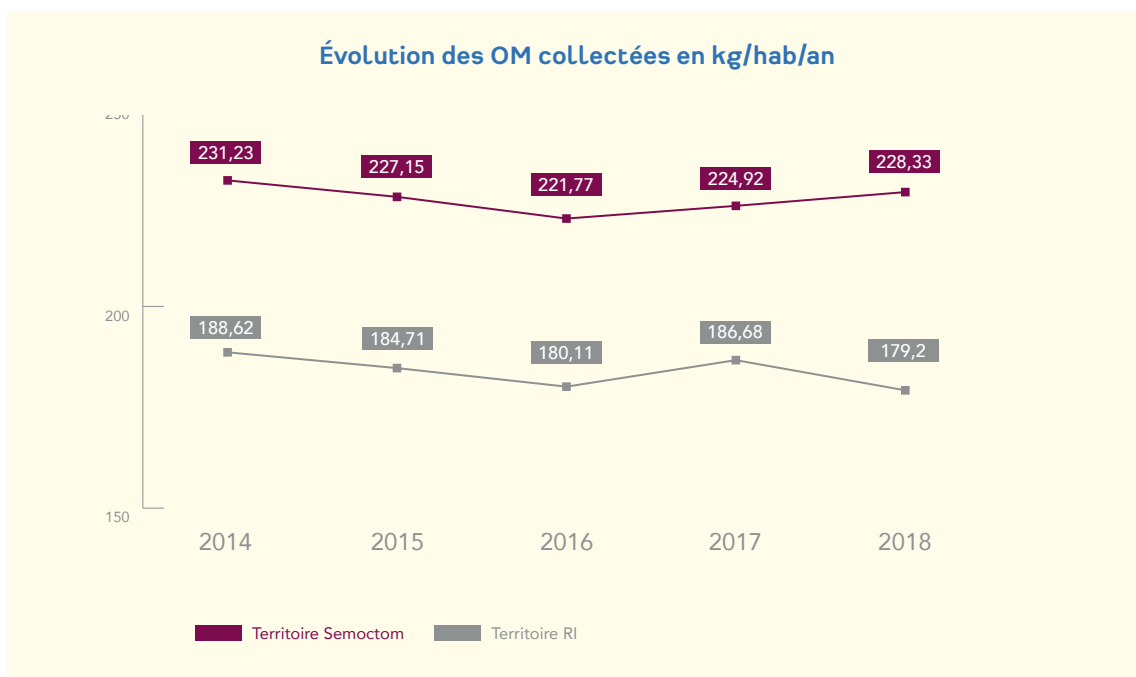
### ORDURES MÉNAGÈRES TRAITÉES

EN 2018: **24 803** TONNES

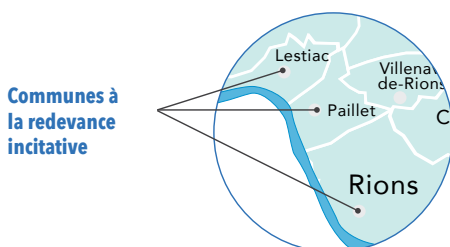
**228** KG/AN/HAB.

**270** KG/AN/HAB. DE MOYENNE NATIONALE





Le secteur des 3 communes en RI présente des ratios en ordures ménagères résiduelles inférieurs à la moyenne globale du syndicat (179 kg/an/hab au lieu de 228 kg/an/hab) : -49 kg/an/hab soit -21,49% .



INCINÉRATION AVEC  
VALORISATION ÉNERGÉTIQUE  
CAPACITÉ ANNUELLE ASTRIA  
**273 000 TONNES/AN**

En 2018, le SEMOCTOM a deux prestataires pour le traitement de ses ordures ménagères par d'incinération avec :

- ASTRIA implantée à Bègles (19831 tonnes) soit 89%
- RIVE DROITE ENVIRONNEMENT implantée à Cenon (2466 tonnes) soit 11%



TOTAL ORDURES MÉNAGÈRES  
INCINÉRÉES EN 2018 :

**22 297 TONNES**



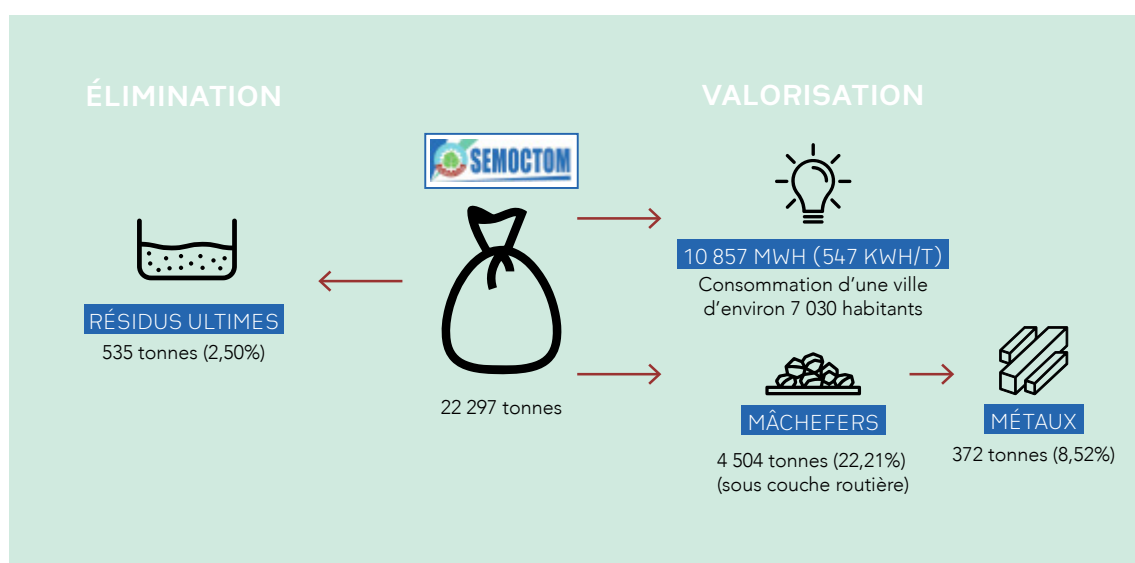
## LA VALORISATION ÉNERGÉTIQUE ISSUE DE L'INCINÉRATION DES ORDURES MÉNAGÈRES :

La valorisation énergétique par combustion produit de l'électricité. La chaleur dégagée par l'incinération des déchets ménagers est récupérée et transformée en énergie.

Les matériaux issus de la combustion sont également valorisés. Les mâchefers sont traités pour être ensuite utilisés dans les travaux publics comme sous couches routières ou remblais évitant ainsi des prélèvements de matières premières dans le milieu naturel.

L'acier et l'aluminium sont réutilisés en sidérurgie. Compte tenu des arrêts techniques d'ASTRIA, une petite partie des OMR a été mise à l'enfouissement dans deux Centres d'Installation de Stockage des Déchets Non Dangereux pour un tonnage de 2506 tonnes.

- SOVAL implantée à Lapouyade (412 tonnes)
- SOTRIVAL implantée à Clérac (2093)



## Les recyclables (hors verre)

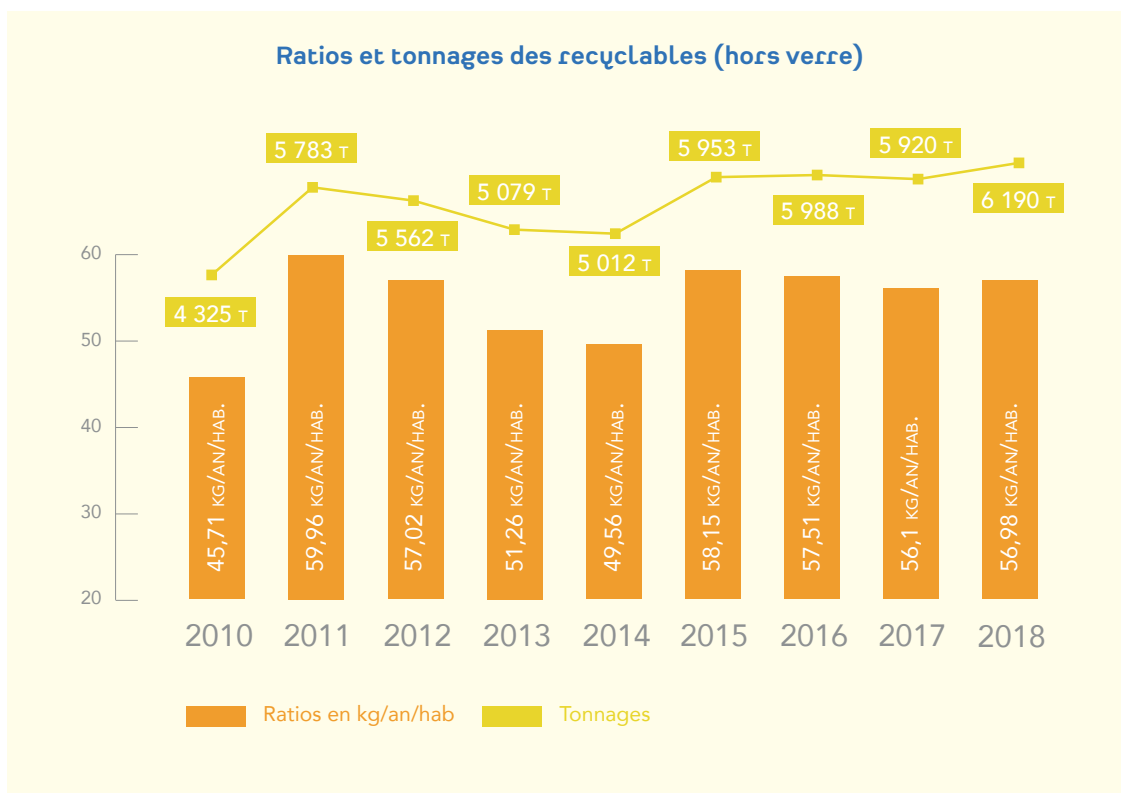
Les recyclables (hors verre) collectés en porte à porte (et quelques bornes d'apport volontaire) ont connu une augmentation importante de +4.6% entre 2017 et 2018. Dans le même temps, les ratios par habitant connaissent également une évolution positive avec une reprise +2% en 2018 suite à 2 années successives de faible baisse. Entre 2010 et 2018, cela représente une augmentation de +25%.

Quelques points d'apports volontaires pour les 5 matériaux recyclables (cartons d'emballage, journaux-magazines, plastique, acier et aluminium) subsistent sur le territoire :

- 2 conteneurs pour le papier/cartons et briques sur les communes de Camblanes-et-Meynac et de Baurech
- 1 conteneur pour le plastique et pour les emballages ménagers en acier et aluminium sur Baurech

**57** KG/AN/HAB

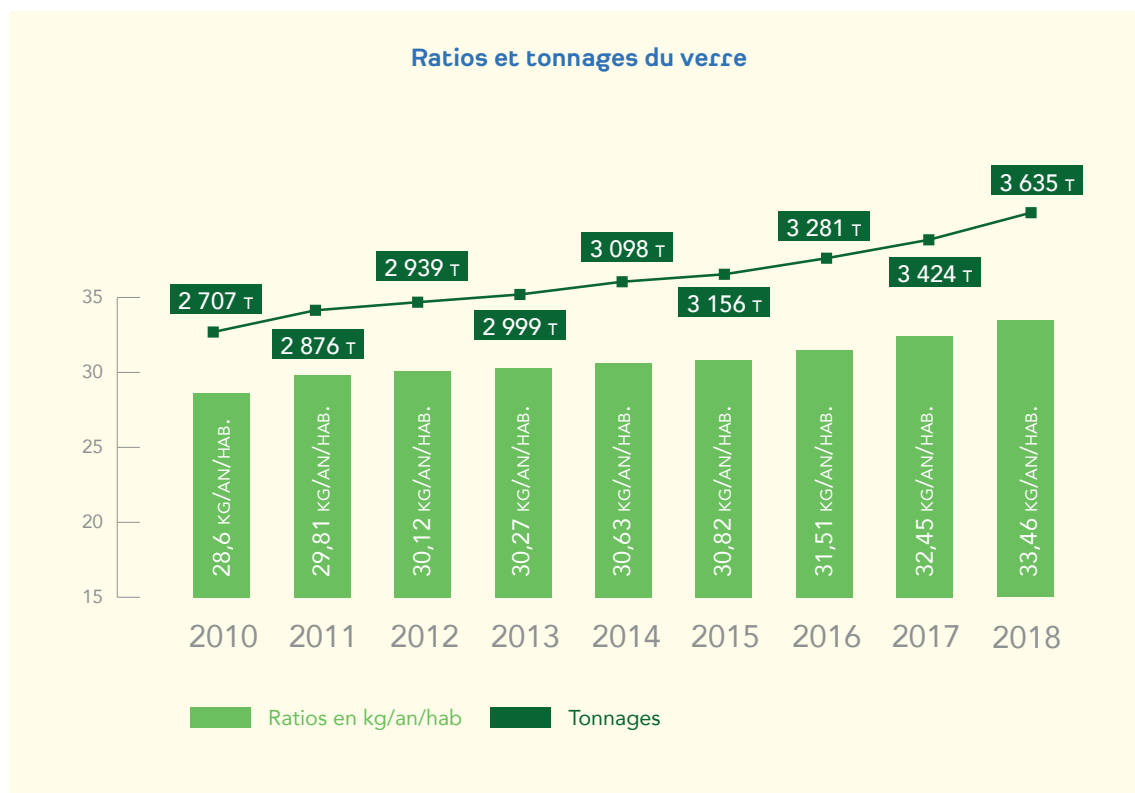
**48** KG/AN/HAB DE MOYENNE NATIONALE



## TONNAGES ET FILIÈRES DE VALORISATION DES MATÉRIAUX DANS LE CENTRE DE TRI COVER

Matériaux	Tonnages 2018	Kg/an/hab	Évolution en tonnages 2017/2018	Prestataire recycleurs
Journaux-magazines (papiers mélangés)	2840	26,14	+2,41%	Suez
Cartons d'emballages ménagers (EMR)	1517	13,96	+10,16%	Suez
Plastiques (Pet Foncé/PEHD/Pet clair)	549	5,06	+14,8%	Coved/ Véolia/Suez
Acier	226	2,08	+1,91%	Decons
Tetra-briques alimentaires	69	0,64	-27,71%	Suez
Aluminium	26	0,24	-18,97%	Suez
Refus de tri (enfouissement ou CSR)	963	8,87	+2,56%	Véolia
<b>TOTAL TONNAGES VALORISÉS</b>	<b>6 190</b>			

TAUX DE REFUS: **15,6%** EN 2018



## Le verre

La collecte du verre est principalement réalisée en apports volontaires. 201 PAV (1 borne pour 430 habitants)

Le verre connaît une évolution constante entre 2010 et 2018, avec une augmentation très marquée en 2018, certainement sous l'effet « coupe du monde ». Cette évolution est constatée depuis 2016, année depuis laquelle le parc des bornes d'apport volontaire a été remis en état et remplacé avec la création d'une mission de ramassage et nettoyage en pied de bornes à verre réalisé par une équipe dédiée selon une fréquence régulière.

Par ailleurs, il existe une collecte du verre en porte à porte réalisée sur 5 communes 1 fois par mois soit 22450 habitants desservis.

Valorisation du verre d'emballage: il est recyclé à 100%. Il est regroupé sur Saint-Léon avant d'être acheminé vers IPAQ (Izon) pour être valorisé.



**3635** TONNES

**33,5** KG/HAB

**29** KG/HAB MOYENNE NATIONALE



## Les textiles

La collecte des vêtements usagés est réalisée par l'association ACTIFRIP (Saint-André-de-Cubzac) dans le cadre d'un marché public en 2018.

Au total, 97 conteneurs de récupération des vêtements usagés sont installés sur l'ensemble du territoire. La mise en œuvre de ce dispositif s'inscrit dans une démarche de développement durable en participant à la diminution des ordures ménagères résiduelles, au réemploi et au recyclage

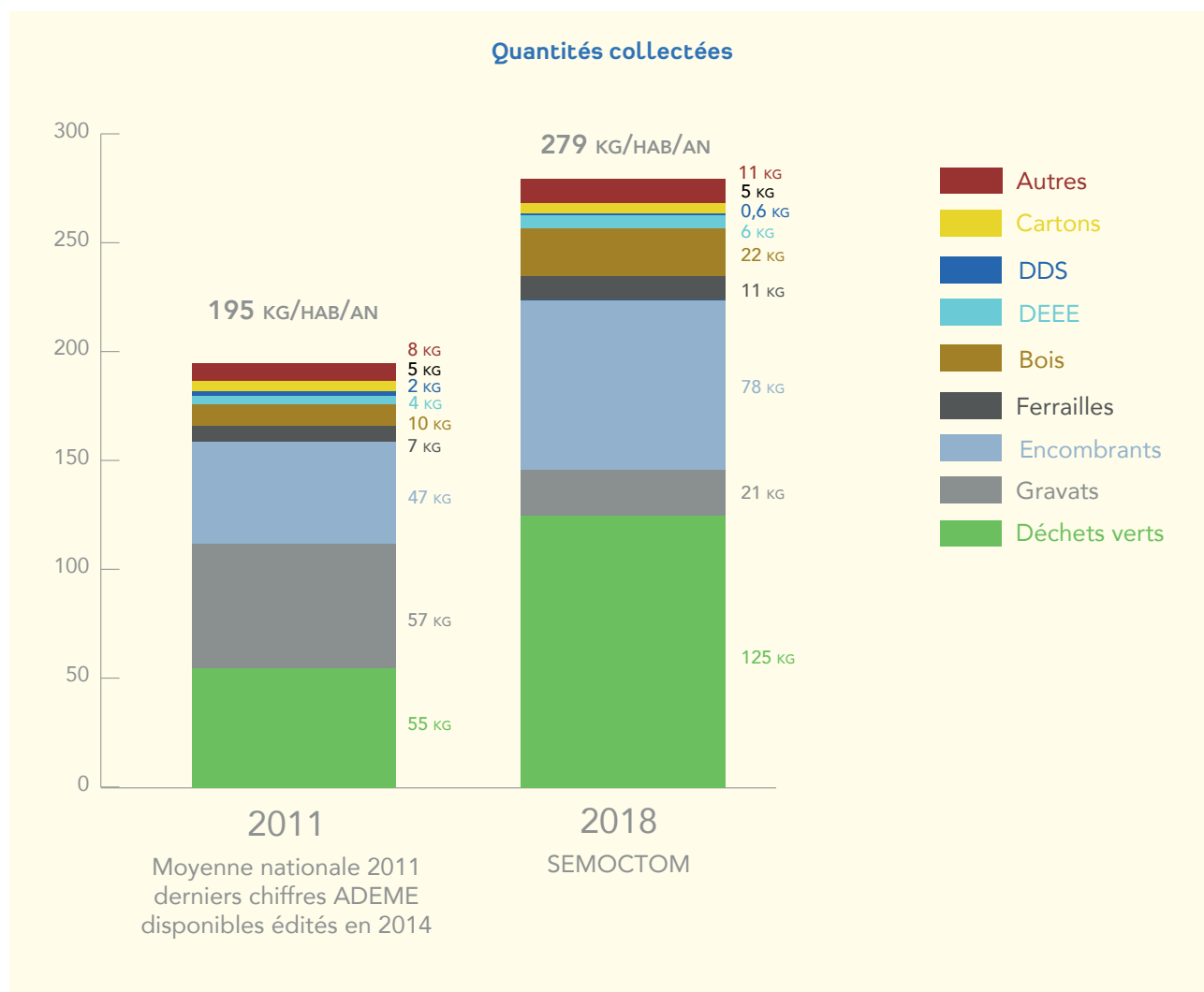
**96% des textiles sont valorisés** dont 65% réemployés et 23% de chiffons d'essuyage, effilochage et plume plastique pour calage carton et 10% de refus.



**3,2 KG/HAB**  
**11 KG/HAB/AN**  
 GISEMENT NATIONAL

Année	Total conteneurs	Total population	Total tonnes	Kg/an/hab
2017	86	105 511	243	2,3
<b>2018</b>	<b>97</b>	<b>108 628</b>	<b>344</b>	<b>3,2</b>

## Les déchèteries



## 6 DÉCHÈTERIES TOTAL : 30 348 TONNES

Les flux en déchèteries sont sur une tendance haussière et représentent 47% du total des déchets collectés par le SEMOCTOM en 2018. Les apports en déchèteries dépassent les 30000t. avec 30327t. en 2018, soit une évolution de +12,2% entre 2017 et 2018 et près de 280 kg/hab (+9% entre 2017 et 2018). La préparation au projet contrôle d'accès et sa communication en fin d'année, a eu un léger effet de « destockage » des particuliers, avec un mois de décembre très actif.

Les déchets verts et les encombrants représentent à eux seuls 73% des apports en déchèterie.

L'année 2018 a été marquée par une évolution exponentielle des végétaux, tendance identique sur tout

le département. Les encombrants quant à eux ont enregistré une hausse de +6,26% ce qui représente un ratio de 78 kg/an/hab même si de nombreuses filières ont été mises en œuvre.

Le bois continue de progresser d'année en année, malgré la concurrence de la filière des Déchets d'Aménagement (DEA). Au total, 4 déchèteries ont été équipées de bennes de récupération de mobilier.

DÉCHETS VERTS : **45%**

ENCOMBRANTS : **28%**

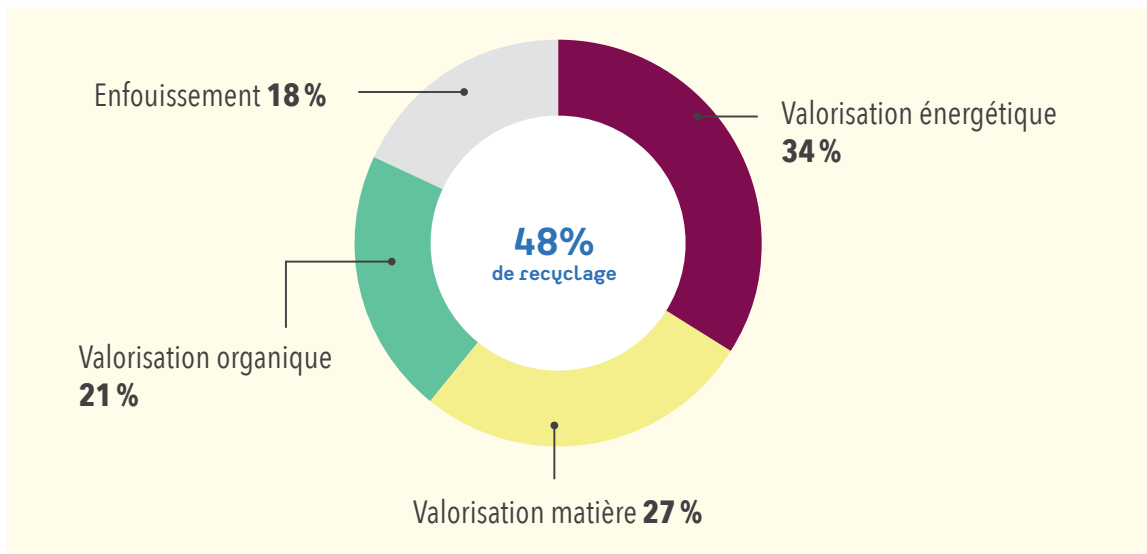
## APPORTS EN DÉCHÈTERIES

Flux	Tonnages collectés	Évolution 2017/2018	Kg/hab/an	Lieux de traitement	Valorisation
Déchets verts	13 594	+ 16,02 %	125,15	PAPREC AGRO (33)	Compost et bois énergie
Encombrants	8 450	+ 6,26 %	77,79	ISDND Clérac (33)	Enfouissement biogaz
Bois	2 413	+ 2,99 %	22,21	EGGER (40)	Aggloméré, panneaux de particules et bois énergie
Gravats	2 288	+ 24,10 %	21,06	GTPP/XEROS (33)	Remblai
Ferrailles	1 158	+ 2,26 %	10,66	DECONS (33)	Métaux
DEA Ameublement	1 003	+ 66,21 %	9,23	ECO-MOBILIER (40)	Recyclage matière
DEEE	692	- 7,53 %	6,37	ECOLOGIC	Dépollution, Recyclage métaux
Cartons	556	+ 1,21 %	5,12	VEOLIA ET COVED (33)	Cartons
DDS	63	- 4,29	0,58	ECO-DDS Pena Environnement	Dépollution
Huiles de vidange	57	+ 2,68 %	0,52	OSILUB (76)	Régénération
Déchets de plâtre	20	+ 37,50	0,18	SINIAT (33)	Plaques de plâtre
Pneus	21	+ 110 %	0,20	ALLIAPUR	Valorisation matière (60 %) Valorisation énergétique (40 %)
Livres	10	+ 490,96 %	4,76	LE LIVRE VERT (33)	Revente et recyclage matière
Piles-accumulateurs	7	+ 39,08 %	0,06	PAPREC	Dépollution
Batteries	6	-	0,06	OPLN	Dépollution
Capsules Nespresso	6	+ 116,9 %	0,05	SUEZ	Recyclage
Huiles alimentaires	3	+ 24,96 %	0,03	VALO	Réutilisation
Lampes-Néons	1.17	- 23,53 %	0,01	RECYLUM	Dépollution
Radiographies	0,38	- 20,83 %	-	RHONE ALPES ARGENT	Dépollution

## DÉCHETS ACCEPTÉS EN DÉCHÈTERIES

	Saint-Léon	St Germain- du-Puch	Saint- Caprais-de- Bordeaux	Béguey	Saint- Loubès	Tresses
Jours d'ouverture	5,5 j/7	5 j/7	5,5 j/7	5,5 j/7	5 j/7	5,5 j/7
Nombre de visites	41 964	53 742	67 150	37 445	53 220	61 557
Déchets verts	x	x	x	x	x	x
Encombrants	x	x	x	x	x	x
Bois	x	x	x	x	x	x
Gravats	x	x		x	x	
Ferrailles	x	x	x	x	x	x
DEA Ameublement	x	x		x	x	
DEEE	x	x	x	x	x	x
Cartons	x	x	x	x	x	x
DDS	x	x	x	x	x	x
Huiles de vidange	x	x	x	x	x	x
Déchets de plâtre	x				x	
Pneus (depuis 2018)	x	x	x	x	x	x
Livres	x	x	x	x		
Piles-accumulateurs	x	x	x	x	x	x
Batteries (depuis 2018)	x	x	x	x	x	x
Capsules Nespresso	x	x	x	x	x	x
Huiles alimentaires	x	x	x	x	x	x
Lampes-Néons	x	x	x	x	x	x
Radiographies	x	x	x	x	x	x
Accueil des professionnels	oui	oui	non	oui	oui	oui

## La valorisation des déchets



Rappel Objectifs LTECV : 55 % de recyclage en 2020.

## Les actions

### Les zones de gratuité

Le réemploi a également connu une évolution très importante avec 35,8 tonnes détournées (8,5 tonnes en 2017), grâce à la mise en place de zone de gratuité journalière sur toutes les déchèteries et l'ouverture une fois par mois des containers de réemploi sur 3 déchèteries (St Léon, Béguey, St Germain du Puch).

### EIT

Au cours de l'atelier de sensibilisation au Tri 5 Flux, plusieurs participants ont témoigné de l'impossibilité pour eux de valoriser les anciennes huisseries car il n'existe pas de filière de traitement du verre plat.

Le SEMOCTOM s'est rapproché de l'entreprise Valo, en cours d'installation sur la Gironde pour valoriser les huiles alimentaires usagées, et qui propose ce type de service dans l'est de la France.

Valo projette donc d'élargir son panel de prestations et de proposer une collecte et un démantèlement de ces huisseries en vue de recycler les différents composants et notamment le verre.

### Amélioration du service en déchèterie

Afin d'offrir plus de service aux usagers, le SEMOCTOM a ouvert trois de ses déchèteries en continu de 9h15 à 18h30 du 15 avril au 14 octobre 2018 afin de lisser le flux des véhicules.

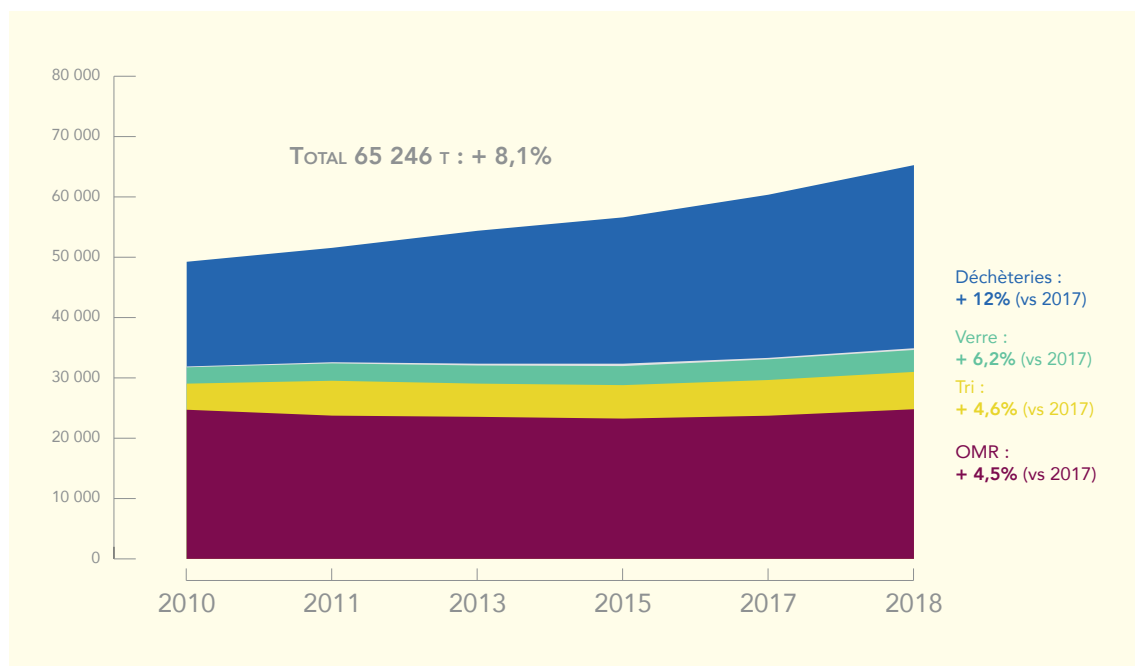
Création de nouvelles filières de récupération sur les déchèteries

- Récupération des pneumatiques
- Récupération des batteries





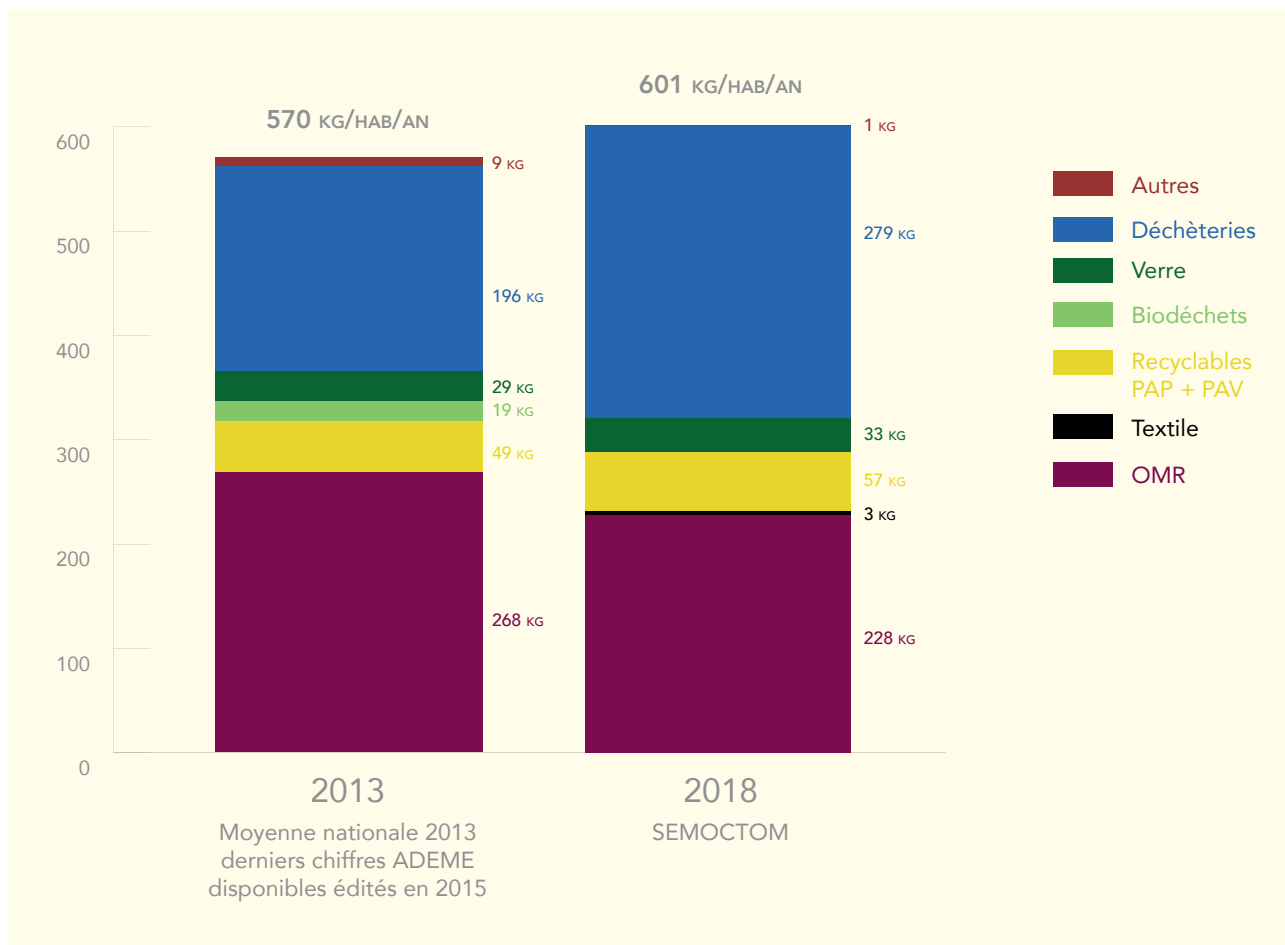
## Synthèse des tonnages



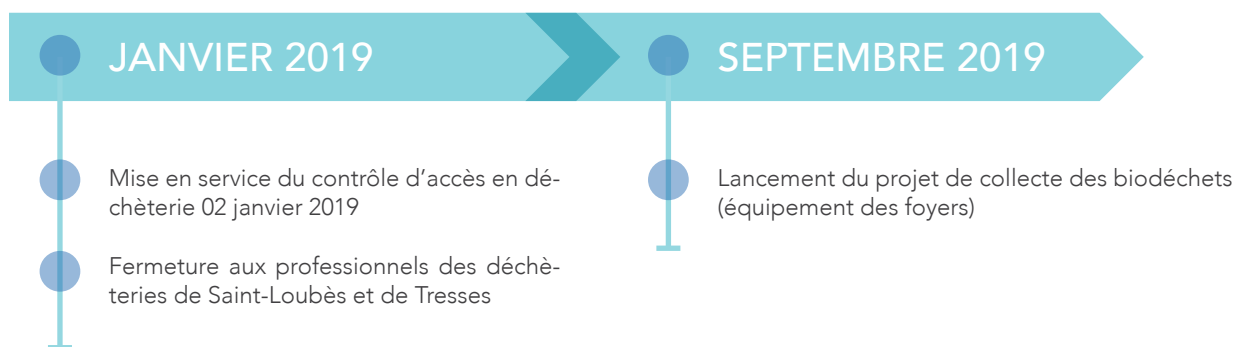
L'année 2018 a été marquée par une augmentation très importante des tonnages, et malgré l'augmentation du recyclage, les objectifs de la LTECV et du CODEC restent encore très éloignés.

Des tonnages totaux à la hausse: 65246 tonnes (60538t. en 2017) soit une évolution de +8.1%. La production totale des déchets connaît une augmentation très soutenue, certainement du fait de la reprise économique en 2017 et 2018.



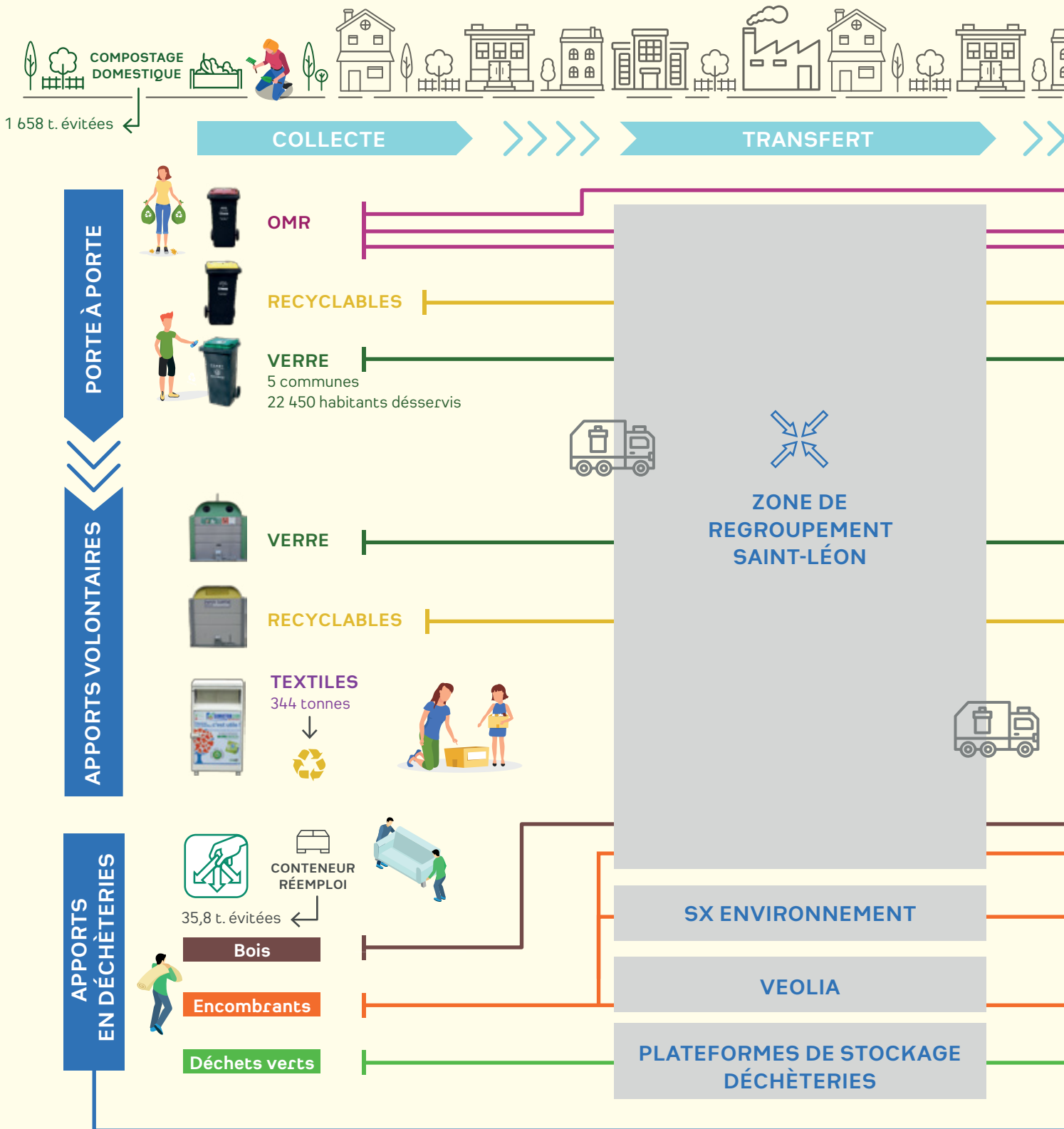


### Les projets 2019



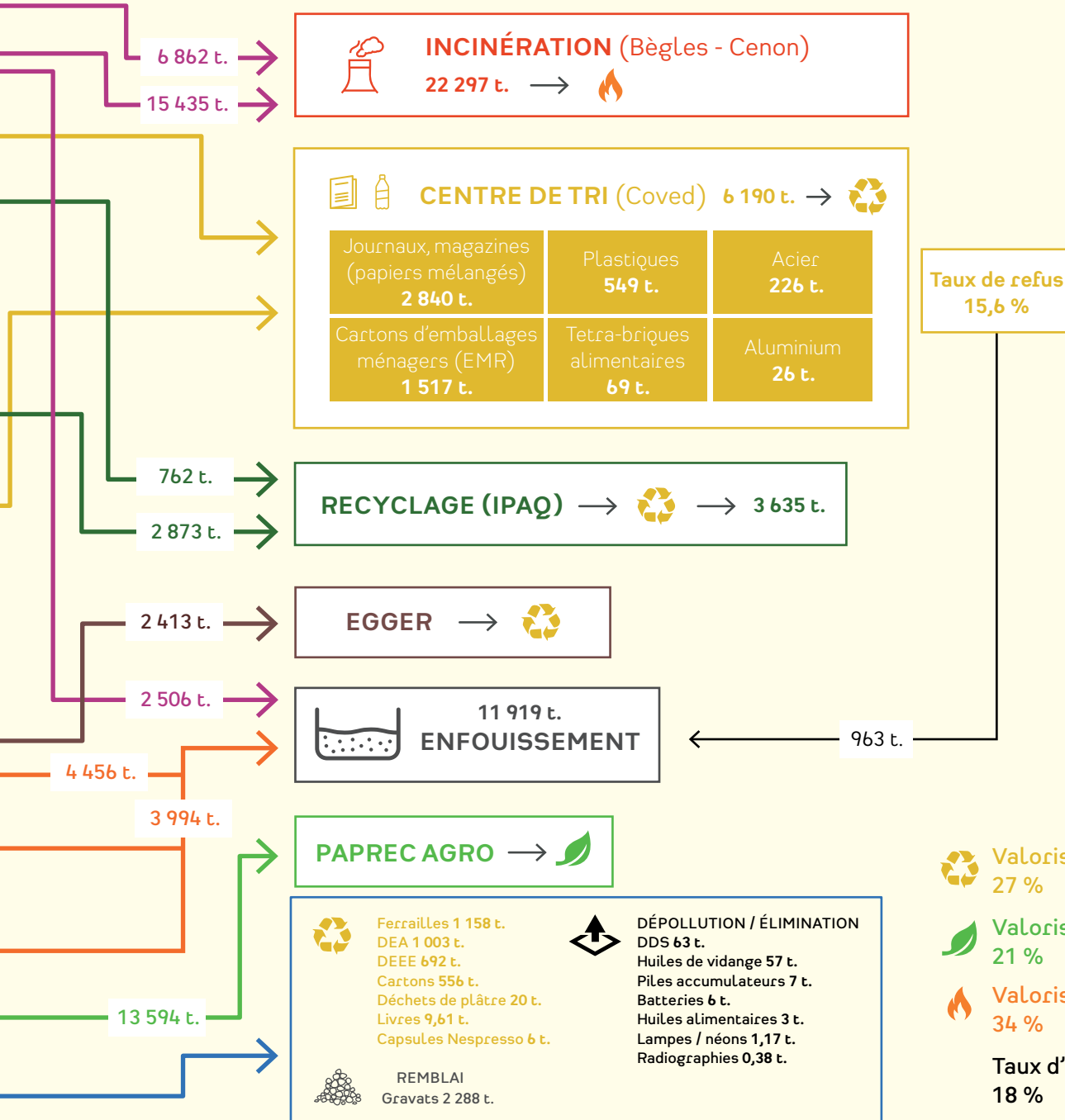


### 3. Synoptique des flux en 2018





**TRAITEMENT**



- Valorisation matière 27 %
- Valorisation organique 21 %
- Valorisation énergétique 34 %
- Taux d'enfouissement**  
18 %

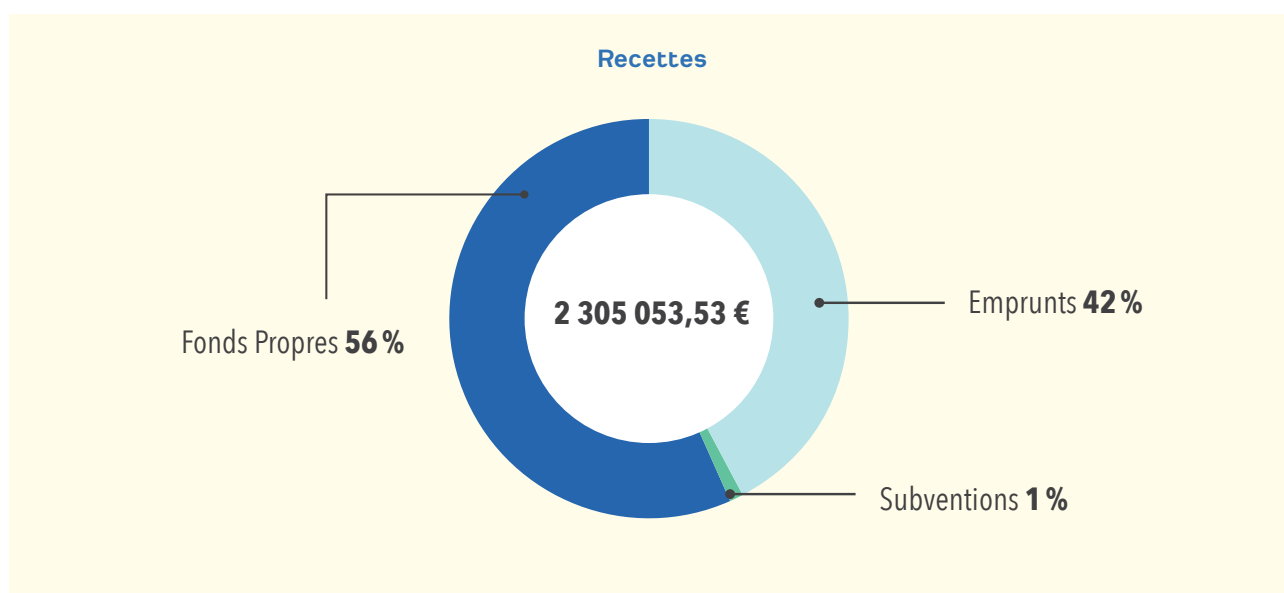
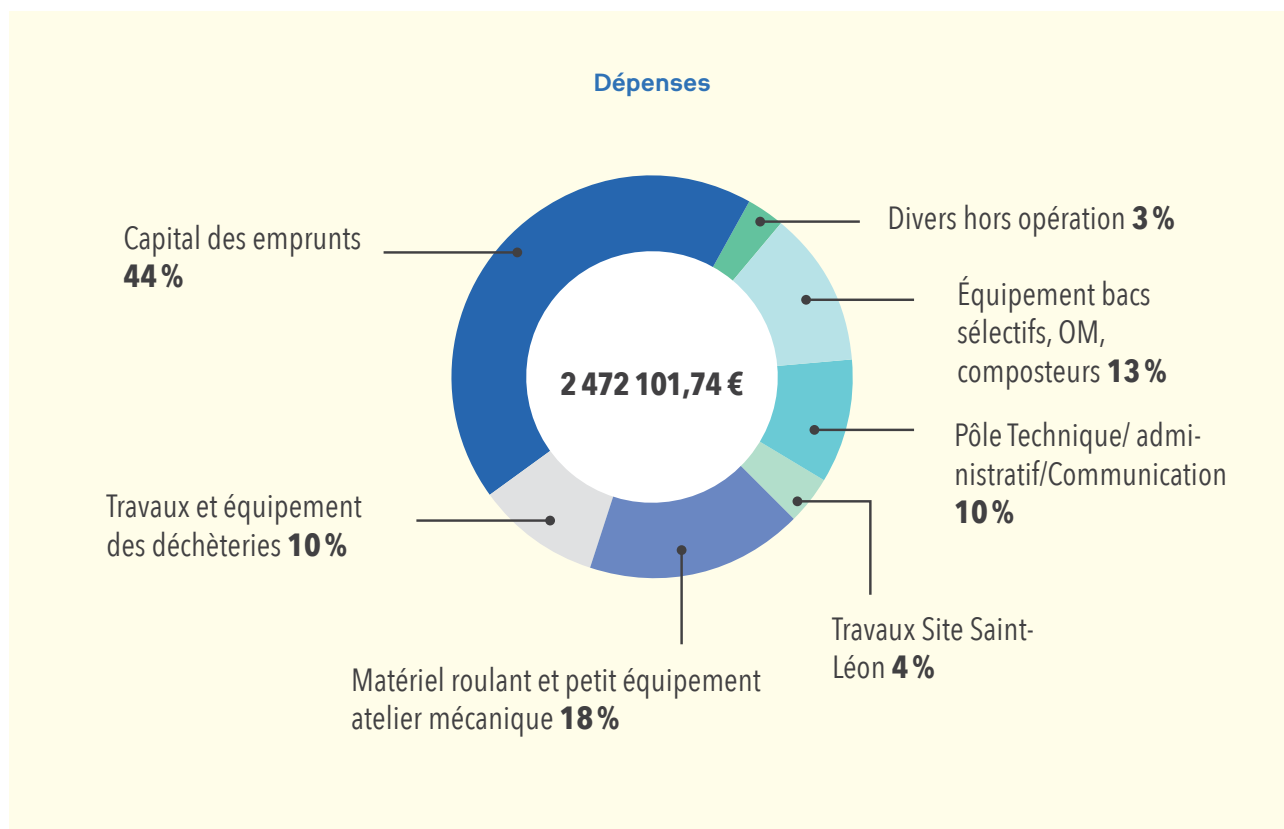


INDICATEURS

financiers

# 1. Données budgétaires de l'année 2018

## Investissement



Autofinancement du SEMOCTOM : 56,45%

Outre le remboursement du capital des emprunts, les dépenses d'investissement les plus importantes en 2018 ont été liées au renouvellement régulier du parc roulant (BOM, caissons et BAV) afin de conserver un âge moyen du parc suffisamment jeune pour éviter des réparations trop lourdes.

Le projet contrôle d'accès en déchèterie a mobilisé des investissements pour équiper les 6 déchèteries en pont bascule, barrière et outils d'identification pour un montant de 340 k€

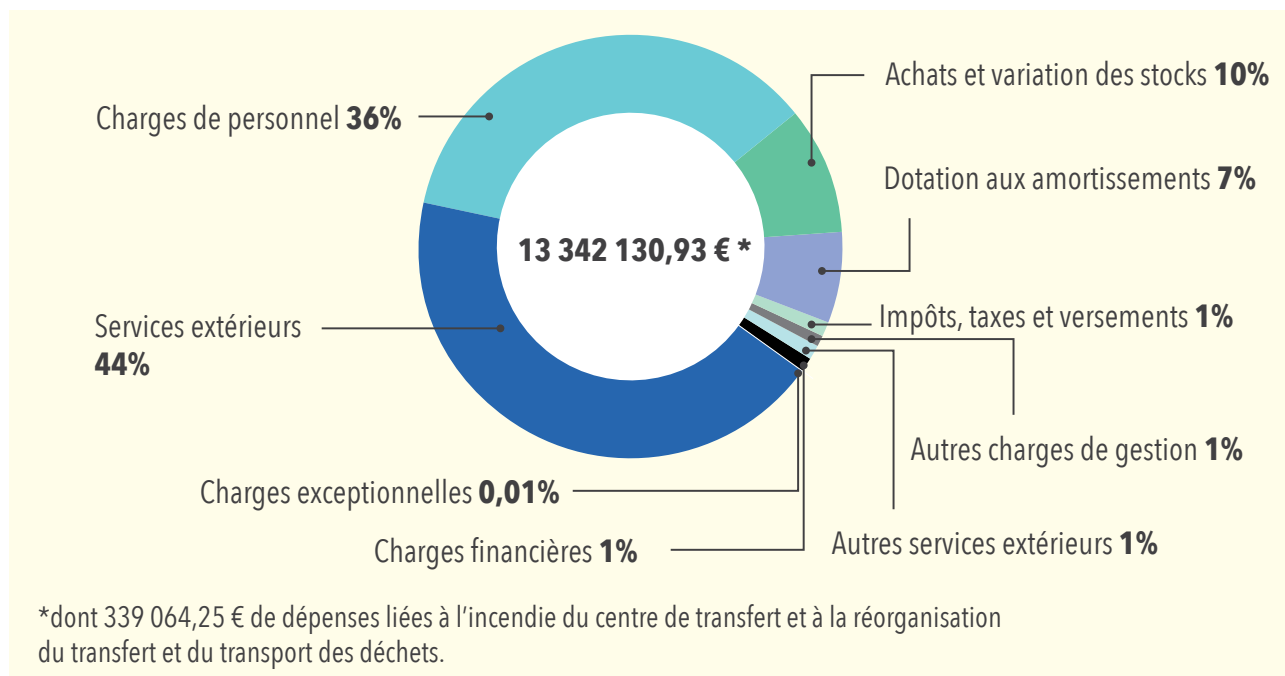
La déchèterie de Saint Germain du Puch a du être reconfigurée avec la création d'une nouvelle entrée et voie d'accès pour permettre de mettre en œuvre le projet contrôle d'accès pour un montant de 73 k€.

Les équipements en bacs et composteurs sont chaque année à un niveau assez élevé pour 311 k€.

2018 a également été l'année d'acquisition d'un broyeur de végétaux et d'un camion le tractant pour mettre en œuvre le projet OPréVert dès début 2019, pour un montant de 128 k€.

## Fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement



Les dépenses réelles de fonctionnement réalisées en 2018 sont également en augmentation mais avec une tendance un peu plus soutenue : + 5,3% (+ 4,5% en 2017). Cette augmentation des dépenses réelles de fonctionnement (hors surcoûts de l'incendie) s'explique par :

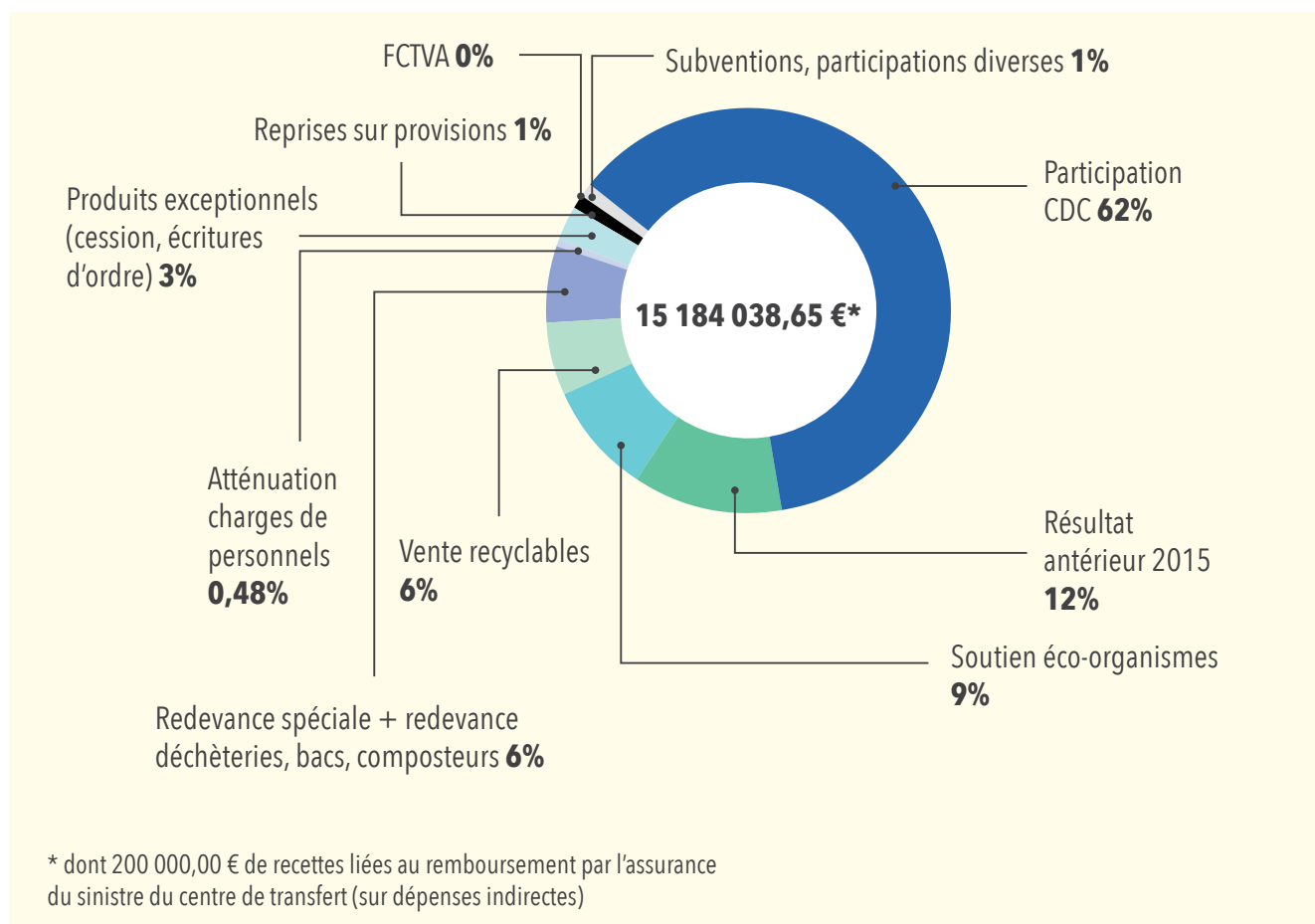
- l'augmentation des tonnages collectés et traités en 2018 (+ 8%) qui représentent une augmentation de + 205 k€ du chapitre 611 (prestations extérieures: incinération OMR + transports et enfouissement des TT-Venant) et du chapitre 6188: matériaux à trier (recyclables envoyés en centre de tri). Au total, 3731 tonnes supplémentaires d'OMR, de tout-venant, recyclables et gravats ont été traités en 2018.
- la hausse des prix du carburant et le nombre de litres consommés (+ de km parcourus) = + 114 k€
- l'augmentation des charges de personnel + 211 k€ du fait de :
  - l'augmentation des tournées pour intégrer la nouvelle commune de Lignan de Bordeaux et l'augmentation de la population (+ 3% entre 2017 et 2018) = + 53 k€
  - le besoin supplémentaire pour l'extension des horaires d'ouverture des déchèteries (+ de service) = + 54 k€
  - le besoin de renfort pour le projet contrôle d'accès (en accueil et en saisie) = + 40 k€
  - l'impact réglementaire GVT (glissement, vieillesse, technicité) dont PPCR = + 44 k€



## Tableau des tiers (principaux prestataires)

Objet des prestations	Prestataire	Montant TTC
Traitement des ordures ménagères, encombrants	SITA SUEZ RV SUD OUEST	5 157 651,38 €
Collecte, tri des matériaux recyclables	COVED	2 623 787,08 €
Traitement des ordures ménagères, réception et transfert des encombrants	VEOLIA PROPRETÉ AQUITAINE	576 495,97 €
Fourniture de carburants et huiles atelier	PECHAVY	539 540,56 €
Entretien des espaces verts et livraison maintenance bacs	ASSOCIATION R.E.V.	396 833,55 €
Broyage et compostage des déchets verts	PAPREC AGRO	330 039,42 €
Fourniture de pièces de rechange et entretien réparation des véhicules	CHAUVEAU S.A	145 326,45 €
Fourniture de carburants	ALVEA	143 553,60 €
Assurance statutaire	GRAS SAVOYE	111 385,48 €
Assurance (flotte, multirisques, responsabilité civile...)	AXA ASSURANCES	90 407,20 €
Location engins	LOCATLAS	64 990,91 €
Réparation véhicules	TECHNI FREINS	64 774,58 €
Fournitures administratives + abonnement flotte mobile	MARCHÉS PUBLICS D'AQUITAINE	56 668,23 €
Fourniture de carburants	DYNEFF SA	56 179,20 €
Fourniture de pneumatiques	PNEUS ET SECURITÉ GIRONDINS	54 862,73 €
Intérim	ACTUAL SUD OUEST	51 685,10 €
Transport et recyclage du bois	EGGER PANNEAUX ET DÉCORS	47 442,15 €
Intérim	DELTA INTERIM	42 192,08 €
Transport des encombrants	TRANSPORTS AVRIL	40 562,11 €
Fourniture de pièces de rechange et entretien réparation des véhicules	FORCH SNC	35 333,78 €
Fourniture de pièces de rechange et entretien réparation des véhicules	PROPIDIS	33 248,18 €
Élimination des gravats	GIRONDE TRAVAUX PUBLICS ET PARTICULIERS	32 648,79 €
Traitement des eaux	SANEO	30 256,80 €
Fourniture de pièces de rechange et entretien réparation des véhicules	AQUITAINE TRUCKS RIVE GAUCHE	29 931,79 €
Fourniture d'électricité	DIRECT ÉNERGIE COLLECTIVITÉ	29 513,91 €
Géolocalisation	SIMPLICITI	28 969,52 €
Abonnement téléphonie	SFR BUSINESS FIXE	28 498,09 €
Fourniture de pièces de rechange et entretien réparation des véhicules	SEMAT	26 170,73 €
Comité National d'Actions Sociales	CNAS	24 354,00 €
Réception et transfert des encombrants	BRANGEON SX ENVIRONNEMENT	22 076,36 €
Supports de communication	DOC ONE	21 638,36 €

## Les recettes de fonctionnement



Les recettes réelles de fonctionnement (hors résultat antérieur, opérations d'ordre et produits financiers) augmentent de manière plus mesurée + 1,83% entre 2017 et 2018.

Le travail d'optimisation des recettes, mené depuis 2 années, porte ses fruits avec une professionnalisation du service redevance spéciale et un travail de négociation au travers du groupement de vente des matériaux, ce qui entraîne un meilleur cours de vente des matériaux (+ 7,9%).

Les recettes issues de la redevance spéciale (contribution des communes et des professionnels pour l'utilisation du service de collecte et de traitement de leurs déchets) ont augmenté de + 2,98%, du fait notamment d'un contrôle plus systématique des professionnels, une mise à jour de la base et la dynamique positive de création d'entreprise sur le territoire de l'entre deux mers.

Toutefois les soutiens des éco-organismes tendent à se réduire (- 13,2%). La mise en place du nouveau

Barème F de CITEO, entré en application au 1<sup>er</sup> janvier 2018, a totalement changé les calculs de soutien ce qui a abouti à une perte de soutiens importante. À cette baisse s'est ajoutée une moindre qualité du tri des papiers sur 2018 qui a engendré des pertes de soutiens également, qui sera rectifiée en 2019.

D'autre part, les nouveaux agréments des REP, tels que Éco-mobilier ou Éco-DDS, intègrent de plus en plus des ratios de performances (tonnages par enlèvement) qui sont difficilement atteignables.

La contribution appelée aux CDC est en augmentation en raison de l'évolution de la population prise en compte (+ 3,5%).

Le rythme d'augmentation des dépenses de fonctionnement est très largement au-dessus de celui des recettes de fonctionnement. Cet écart qui se creuse depuis quelques années est corrélé à l'évolution croissante des tonnages globaux ainsi que des ratios rapportés à l'habitant.

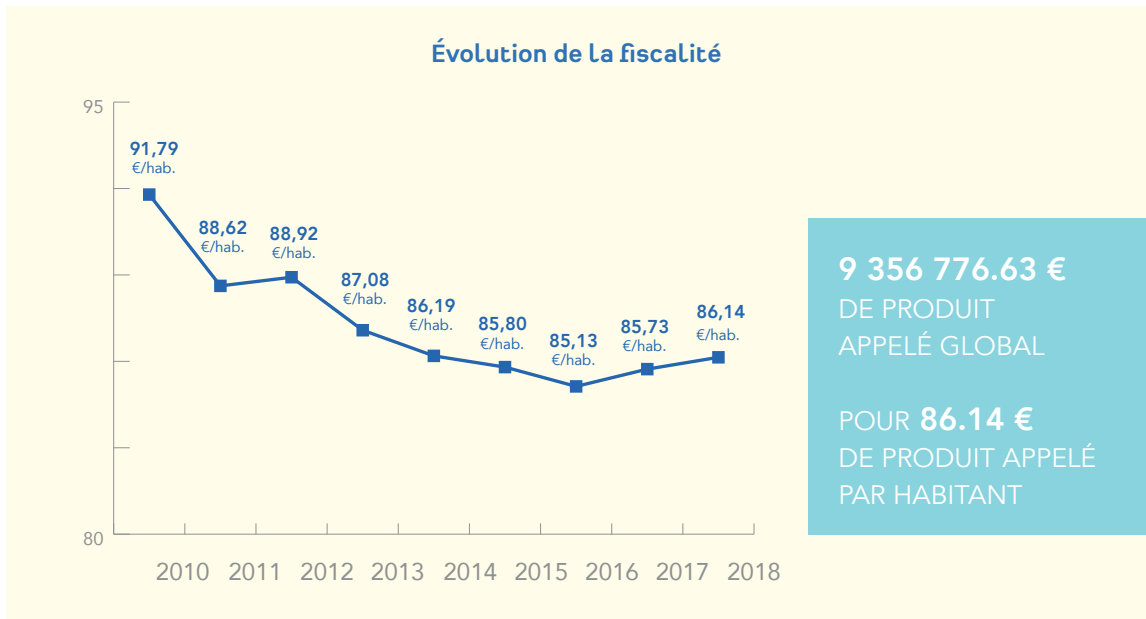
## Les modes de financement du service

### La fiscalité

Il existe trois systèmes de fiscalité au SEMOCTOM car par un régime dérogatoire, ce sont les CDC qui décident du mode de financement du service.

Le SEMOCTOM vote des appels à participation auprès des CDC.





### La redevance spéciale

La redevance spéciale des professionnels est calculée en fonction :

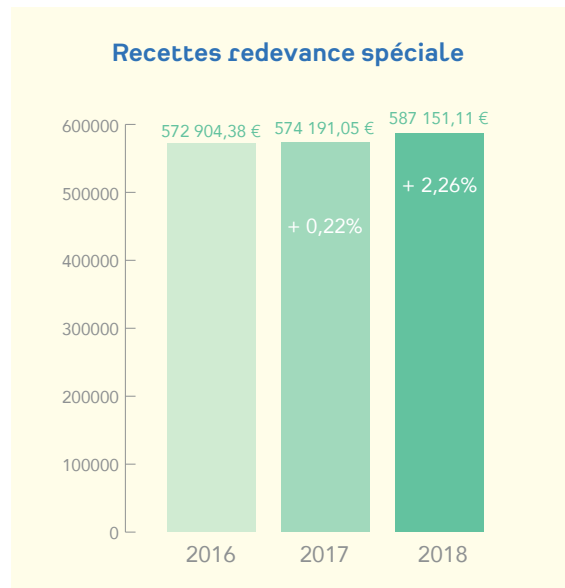
- du volume des bacs à ordures ménagères uniquement dont sont équipés les professionnels
- de la fréquence de collectes
- de la catégorie (activité viticole, gîtes, écoles...)

La facturation ne démarre qu'à partir du 167<sup>e</sup> litre afin de compenser la part déjà financée par la TEOM.

La redevance spéciale des bâtiments communaux (mairies, local technique, salle des fêtes...) est calculée en fonction :

- du nombre d'habitants
- du type et de la fréquence de collecte

TOTAL : **927** REDEVABLES

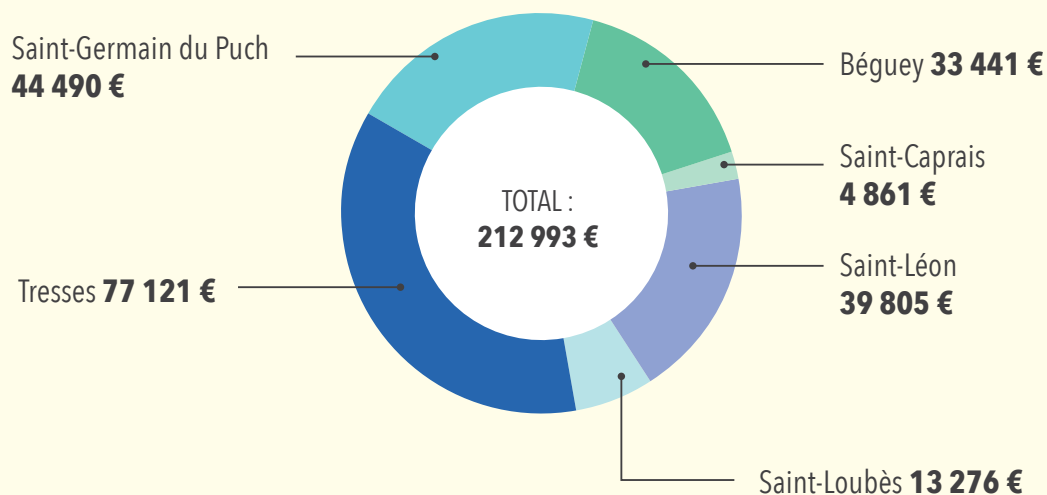


PROFESSIONNELS :  
**500 915,77 €**

BÂTIMENTS COMMUNAUX :  
**84 705,38 €**

## Les déchèteries

Répartition des recettes par déchèteries en 2018



## Montant des recettes perçues au titre de la valorisation

MATERIAUX	TONNAGES 2018	RECETTES REALISEES 2018
Verre	3 634,86	101 485,29 €
Papier carton (5,02)	1 586,55	128 243,06 €
Carton brun déchèteries (1,05)	630,15	56 713,50 €
Plastique - PET FONCE	142,74	11 419,20 €
Plastique - PET CLAIR	289,31	94 992,05 €
Plastique - PEHD	153,83	31 804,28 €
Briques alimentaires (ELA)	53,70	805,50 €
Acier	230,78	35 258,51 €
Ferraille déchèteries (DECONS)	1 157,52	232 461,85 €
Aluminium	21,46	11 185,98 €
Papier graphique	0,00	0,00 €
Gros de magasin	2 889,80	173 541,76 €
Huile alimentaire	2,81	225,12 €
Batteries	6,42	4 087,02 €
Palettes		134,25 €
Livres LIVRE VERT	9,61	480,45 €
Vente textiles	291,35	8 740,43 €
Bois	1 121,12	11 211,20 €
Vieux bacs	22,12	4 424,20 €
<b>TOTAL</b>	<b>12 241,32</b>	<b>907 213,64 €</b>

## Aides publiques et soutiens

### SUR LE FONCTIONNEMENT

Soutien à la tonne triée CITEO (ex Éco-Emballages)	1 157 481,38 €
Soutien à la valorisation énergétique + autres CITEO (ex Éco-Emballages)	95 999,69 €
CITEO PAPIERS (ex Éco Folio)	-31 340,00 €
ÉCOLOGIC (DEEE)	43 741,67 €
ÉCO MOBILIER (meubles)	51 913,80 €
ÉCO DDS (Déchets Diffus Spécifiques des ménages)	4 323,70 €
Soutien CITEO (ex Eco-Emballages) à l'action de sensibilisation	19 123,33 €
Soutien CITEO (ex Éco-Emballages) au développement durable - barème F : soutien à la connaissance des coûts	47 796,21 €
Soutien à la communication ÉCO DDS	3 120,89 €
Soutien à la communication ÉCO MOBILIER	500,27 €
Soutien à la communication ÉCO TLC (vêtements)	10 154,60 €
Participation ADEME sur projet TZDZG (Zéro Déchet - Zéro Gaspillage)	105 000,00 €

### SUR L'INVESTISSEMENT

Subvention Bonus écologique sur achat de 2 véhicules électriques : 6 000 €/véhicule + super bonus écologique sur reprise vieux véhicule : 4 000 €	16 000,00 €
Subvention ADVENIR : 1 000 €/bornes sur achat de 2 bornes de recharge véhicules électriques	2 000,00 €
Subvention Fonds Leader sur étude Centre de compostage Bellebat (53% sur première phase proratisé selon périmètre)	9 938,43 €

#### LES INDICATEURS FINANCIERS

Taux d'épargne brut :  
6,77% (9,84% en 2017)

Capacité de désendettement :  
7,3 ans (5,33 ans en 2017)



## 2. Indicateurs Compta-coûts

Le tableau ci-dessous présente les coûts aidés HT, en € HT par tonne et en € HT par habitant du SEMOCTOM pour l'année 2018. À la date de publication de ce rapport annuel, les données ne sont pas validées.

### MATRICE COMPTA COÛT 2018 HT

	OMR	VERRE	RSOM	Déchets des déchèteries	AUTRES	TOTAL TOUT FLUX
<b>Coûts annuels</b>						
Coût complet	5 624 224,00 €	343 273,44 €	2 803 190,00 €	3 411 799,37 €	35 094,82 €	12 217 581,62 €
Coût technique	5 614 029,00 €	236 604,00 €	2 305 947,00 €	3 103 315,00 €	26 354,00 €	11 286 249,00 €
Coût partagé	5 479 761,00 €	177 412,00 €	917 473,00 €	3 002 878,00 €	13 035,00 €	9 590 559,00 €
Coût aidé HT	5 414 620,00 €	168 273,00 €	873 667,00 €	2 951 269,00 €	13 035,00 €	9 420 864,00 €
TVA acquittée	377 850,00 €	22 555,00 €	166 042,00 €	201 129,00 €	1 962,00 €	769 538,00 €
Coût aidé TTC	5 792 470,00 €	190 828,00 €	1 039 709,00 €	3 152 398,00 €	14 997,00 €	10 190 402,00 €
Contributions	4 919 432,11 €	215 027,36 €	1 162 635,04 €	3 915 174,75 €	32 177,00 €	10 244 446,26 €
<b>Coûts par habitant</b>						
Coût complet	51,78 €	3,16 €	25,81 €	31,41 €	0,32 €	112,47 €
Coût technique	51,68 €	2,18 €	21,23 €	28,57 €	0,19 €	103,90 €
Coût partagé	50,45 €	1,63 €	8,45 €	27,64 €	0,12 €	88,29 €
Coût aidé HT	49,85 €	1,55 €	8,04 €	27,17 €	0,12 €	86,73 €
TVA acquittée	3,48 €	0,21 €	1,53 €	1,85 €	0,02 €	7,08 €
Coût aidé TTC	53,32 €	1,76 €	9,57 €	29,02 €	0,14 €	93,81 €
Contributions	45,29 €	1,98 €	10,70 €	36,04 €	0,30 €	94,31 €
<b>Coûts par tonne</b>						
Coût complet	226,76 €	94,43 €	446,44 €	123,51 €	152,47 €	193,56 €
Coût technique	226,34 €	65,09 €	367,25 €	112,34 €	127,06 €	178,80 €
Coût partagé	220,93 €	48,81 €	146,12 €	108,70 €	84,20 €	151,94 €
Coût aidé HT	218,31 €	46,29 €	139,14 €	106,83 €	84,20 €	149,25 €
TVA acquittée	15,23 €	6,20 €	26,44 €	7,28 €	8,52 €	12,19 €
Coût aidé TTC	233,54 €	52,50 €	165,58 €	114,11 €	92,73 €	161,44 €
Contributions	198,34 €	59,15 €	185,16 €	141,73 €	149,09 €	162,30 €
<b>Populations et tonnages</b>						
Population desservie	108 628	108 628	108 628	108 628	108 628	108 628
Tonnage de référence	24 803,00	3 635,10	6 279,03	27 624,79	779,21	63 121,13
Quantités collectées (kg/hab desservi de la collectivité)	228	33	58	254	7	581



DONNÉES

sociales



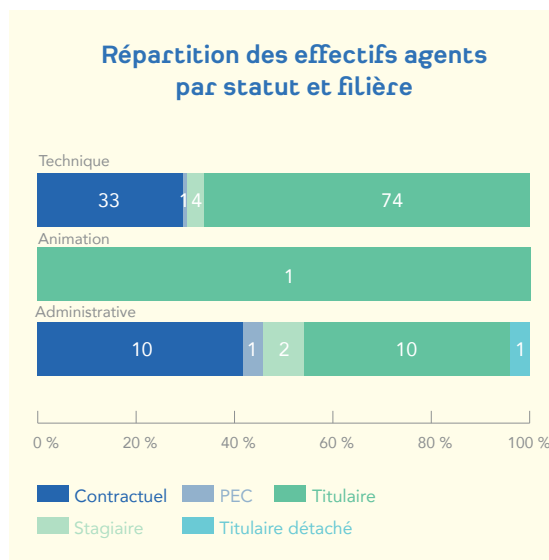
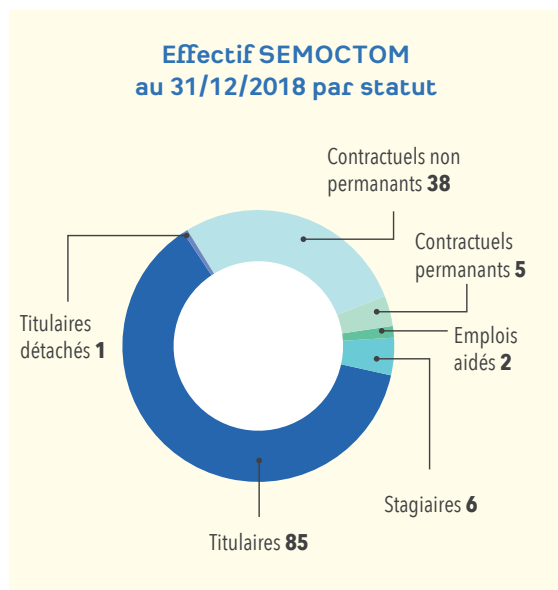
# 1. Les effectifs et emplois au Semoctom

137 agents travaillent au SEMOCTOM au 31 décembre 2018 soit 92 fonctionnaires et 45 contractuels. On voit donc une augmentation des effectifs titulaires +5 agents et contractuels: +9 agents.

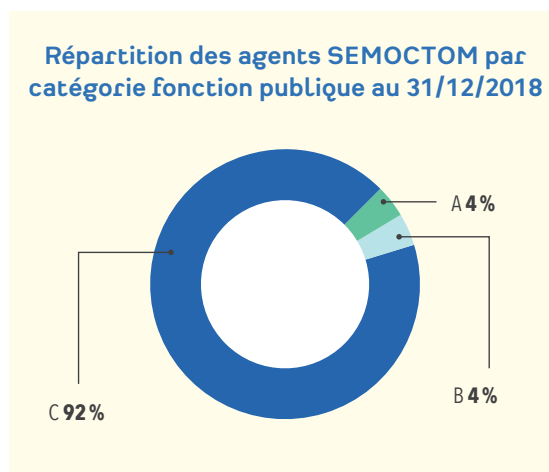
Contractuels non permanents	38
Contractuels permanents	5
Emplois aidés	2
Stagiaires	6
Titulaires	85
Titulaires détachés	1
<b>TOTAL Effectif</b>	<b>137</b>

Nous avons au SEMOCTOM, 3 filières représentées: la filière technique, administrative et animation.

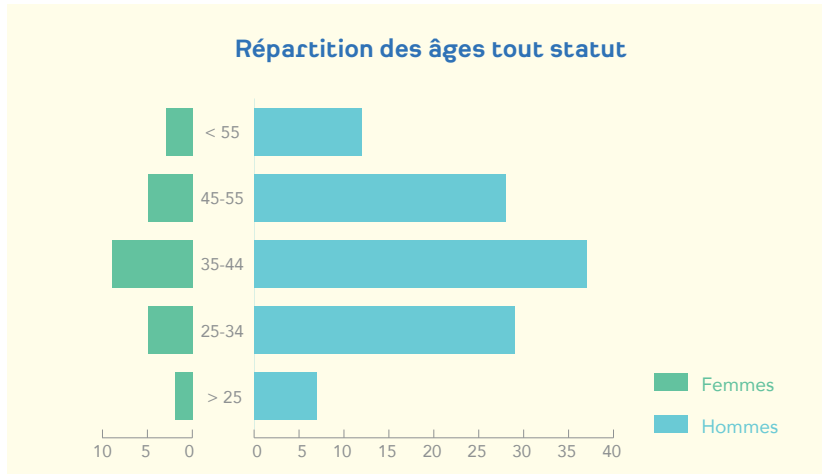
Les effectifs les plus importants se trouvent dans la filière technique qui représente 82% de nos effectifs. La part des titulaires de la fonction publique territoriale est également plus marquée dans la filière technique 70% versus 54% dans la filière administrative. 92% des postes sont des postes de catégories C.



L'effectif total représente 126,8 équivalents temps plein en 2018 pour 120,4 en 2017 et 99,8 en 2016. Une forte hausse due à l'accroissement d'activité provoquée par les nouveaux projets: contrôle d'accès et élargissement des horaires de déchèteries. La réorganisation du travail à la suite de l'incendie en est également une cause.



## La pyramide des âges



**63%** DE NOS EFFECTIFS PERMANENTS ONT ENTRE 30 ET 50 ANS.

## Handicap

TAUX DE TRAVAILLEURS HANDICAPÉS : **3,2%**

TAUX RÉGLEMENTAIRE : **6%**

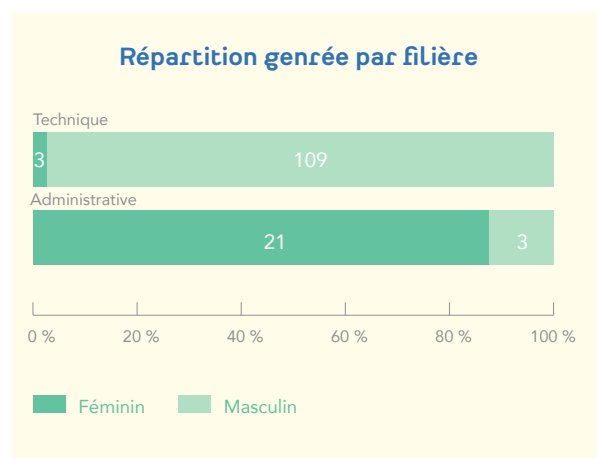
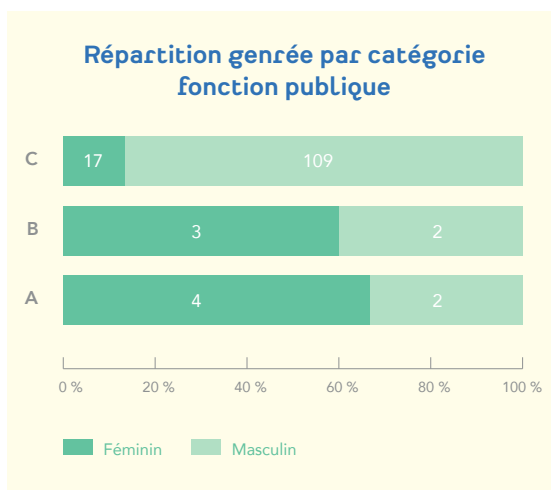
## La parité au Semoctom

La part des femmes dans les catégories A et B est majoritaire. Cependant, nous devons veiller à ouvrir au maximum nos recrutements :

- aux femmes pour des métiers fortement stéréotypés « masculins » (ripeurs, chauffeurs, mécaniciens etc.).

- de 2,6 % de représentation féminine dans la filière technique

- aux hommes pour des métiers stéréotypés « féminins », 12,5% d'hommes pour la filière administrative.

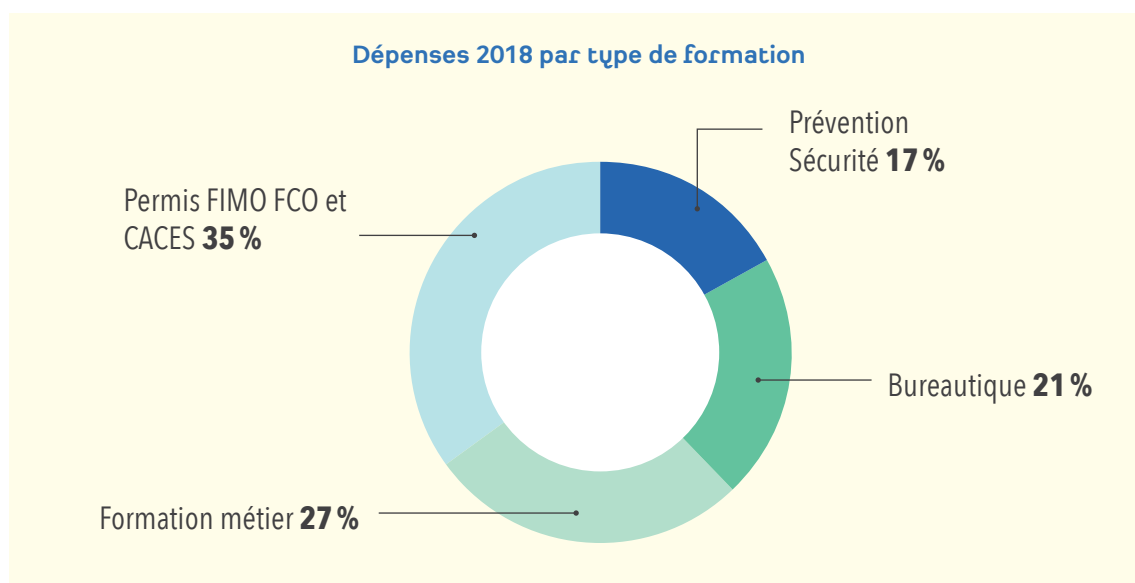


## 2. La qualité de vie au travail

### La formation et évolution

En 2018, 364,5 jours de formation ont été effectués, soit +7,5% par rapport à 2017. 44% des formations sont réalisées avec le CNFPT, ce qui a permis de réduire les coûts de formation avec un budget passant

de 53 718€ en 2017 à 21 414,75€ en 2018. En 2018, en moyenne les 137 agents du syndicat ont effectué 2,7 jours de formation.



D'autre part, sur l'année 2018, 16 % des agents titulaires ont bénéficié d'un avancement de grade et 1 agent a bénéficié d'une promotion interne.

### La santé et la sécurité au travail

#### ACCIDENTS DU TRAVAIL

	2018	2017
Nombre d'accidents avec arrêt	33	15
Nombre d'accidents sans arrêt	13	
<b>TOTAL</b>	<b>46</b>	
Taux de fréquence: TF1	261,4	
Taux de gravité: TG	7	

En 2018, en moyenne un accident de travail entraîne 27 jours d'arrêt par agent. Seulement 11 jours en moyenne entre 2 accidents avec arrêt.



## La prévention des risques professionnels

- Conduite d'actions correctrices en relation avec les communes pour supprimer les « points noirs » (marches-arrières, collectes bi-latérales...).
- Signatures de plans de prévention avec tous les prestataires amenés à intervenir sur les différents sites
- Visite annuelle du site par un agent de la CARSAT (Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé au Travail) afin d'observer la qualité des installations.
- Optimisation des circuits de collecte afin de limiter au maximum le kilométrage et les nuisances.
- Aménagements de postes pour le personnel reclassé.
- Achat de matériel adapté conformément aux recommandations de la médecine professionnelle.
- Ports pour tous les agents d'équipements de protection individuelle (chaussures de sécurité, tenue haute visibilité, gants anti-coupure).
- Acquisition d'un camion-benne équipé d'une boîte automatique pour une conduite plus aisée et d'un système de prédisposition d'identification des bacs.
- Remplacement des PAV les plus vétustes pour améliorer la sécurité des agents de collecte.



## Action et protection sociale

Dans le cadre d'une convention avec la MNT, le SEMOCOTM propose une protection sociale de maintien de salaire dans le cas de maladie longue. En 2018, 27 agents ont souscrit à cette protection, soit 6 agents supplémentaires par rapport à 2017. La participation annuelle du SEMOCOTM s'élève à 3053,62€. Nous souhaitons développer ces actions de protection sociale de nos agents, une étude est en cours.

### BILAN 2018

En 2018, différents événements ont eu un impact important sur l'augmentation des besoins en personnels et les accidents du travail notamment.

Tout d'abord, l'absence de responsable des ressources humaines pendant une partie importante de l'année s'est ressentie, tout comme l'incendie du centre de transfert durant l'été a fortement impacté l'organisation des tournées de collecte et du transfert des déchets.

Par ailleurs, les projets menés en déchèterie ont une influence sur les besoins en recrutements et l'organisation du travail :

- Élargissement des heures d'ouverture des déchèteries
- Mise en place du SEMOCODE au sein des déchèteries entraînant une nouvelle organisation du travail avec une période d'adaptation au changement pour les agents comme pour les usagers
- Recrutement de 5 agents pour la saisie des données usagers et l'envoi des SEMOCODES.

## 3. Projets 2019

En 2019, 2 projets vont impacter l'organisation du travail :

- La mise en place du projet biodéchets avec la réorganisation des tournées de collectes et une campagne de recrutement de chauffeurs pour les bennes robotisées
- La préparation à la reconstruction du centre de transfert



Directeur de publication : Jean-Luc LAMAISON

Conception graphique : studio • laëtitia gauroy / Créon

Impression : imprimerie ADDIGRAPHIC sur du papier issu de forêts durablement gérées (PEFC)

Crédits photos : SEMOCTOM

Rapport élaboré avec les recommandations de l'ADEME.





Syndicat de L'Entre-deux-Mers Ouest pour la Collecte et Le Traitement des Ordures Ménagères  
9 route d'Allegret 33670 Saint-Léon – [www.semoctom.com](http://www.semoctom.com)

Rapport présenté par Monsieur Jean-Luc LAMAISON, Président du SEMOCTOM en Comité Syndical Le 10 juillet 2019.  
Rapport établi conformément à la loi n°95-101 du 02 février 1995, et au décret d'application n°2015 -1827 du 30 décembre 2015